N° 94 AOUT 1985
Nouvelle Série

Folklore de Champagne

REVUE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DE LA RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE FOLKLORE ET ARTS CHAMPENOIS S.A.F.A.C.

BIMESTRIELLE 20 FF

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES LOMBARDS · TROYES
P.A.E
PROJET D'ACTION ÉDUCATIVE
1ère Partie

LE LANGAGE TROYEN DU XVIIIe

Pierre Jean Grosley d'après le buste de la Ville de Troyes. Arnaud del. Ulmer sculpt. (Bibl. de Troyes).

AOUT 1985

94
NOUVELLE SÉRIE

EDITORIAL

Nous commémorons, cette année, le 200e anniversaire de la mort du chroniqueur historien Pierre Jean Grosley.

Il y a deux siècles, il se penchait sur l'étude du troyen, un des parlers du dialecte champenois, qu'il jugeait déjà en voie de disparition.

Bien avant lui, un savant juif, le Rabbin Rachi, avait également émaillé ses textes de mots du dialecte.

Au XIXe et tout au long de ce XXe siècle, des maîtres d'école, des instituteurs, des curés de village, des érudits locaux ont noté les mots, les phrases qui leur paraissaient étranges, patois, voire argotique. Et toujours chacun s'est plu à dire que ces façons de parler n'étaient plus que l'apanage des vieux du temps...

Pourtant, malgré les « raisons d'Etat » qui firent du français une langue unique et obligatoire, malgré les interdits, les blâmes, les sévices parfois, prodigués par l'enseignement officiel du début du siècle, le CHAMPEIGNAT n'est pas totalement disparu et reparaît, par bribes, dans le langage populaire.

Aujourd'hui, le législateur reconnaît le droit à l'existence des parlers régionaux. Les sachant, pour beaucoup moribonds, le risque n'est pas grand. Mâ, qui qui sait ? Si com eun coquatris, lou champeignat i fro'm eun cul-berciau et eun pie-d'ney ai ceuss-là qui l'creyot encrotté !?...

Gilbert ROY.

Photo de couverture I : bourgeoise troyenne de la fin du XVIIIe (modèle reconstitué). Ph. G. Roy.

Couverture IV : lithographie humoristique sur la construction de la Halle-à-la-bonneterie de Troyes au début du XIXe. E. Collet (Collection particulière).

Sauf mention particulière les documents et photographies ont été aimablement communiqués par M. Michel Vuillemin, « Atelier de l'Epine » à Troyes.

Ce label signale les vignerons, commerçants, artisans, industriels, qui apportent un soutien financier à la Safac. Pensez à eux pour vos achats.

SOMMAIRE

Editorial 1
Les Ephémérides Troyennes ... 3
Le Parler troyen 5
Le P.A.E. 14
L'Champeignat ? Lavou ? 16
Ecrire l'oralité 18
Un fournil à Fresnay 26
Jeune Champagne de Troyes 28
Lijou 29
Jasées 30
Abonnement 31

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Revue trimestrielle des Arts et Traditions populaires de la région Champagne Ardenne éditée par la Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois. Siège social **safac** Les Grandes Chapelles 10170 Méry-sur-seine, tél. 16 / 25.37.51.09.
C.C.P. 221 R Châlons-sur-Marne
Directeur de la publication Gilbert Roy, secrétaire Michèle Andrieux, trésorier Gérard Berthier.

Conseil d'Administration : Président d'honneur Jean Daunay, président Jean-Claude Pierson, vice-président Jacques Labarre, directeur régional Gilbert Roy, secrétaire Michèle Andrieux, secrétaire adjoint Michel Baron, trésorier Gérard Berthier, trésorière adjointe Nadine Dezaunay.

La **safac** est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Tous droits de reproduction interdits sauf autorisation de l'Editeur.
Impression offset Imprimerie Némont S.A. 10200 Bar-sur-Aube. Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy.
Ce numéro a été tiré à 2000 exemplaires.

Les tueries en 1850. A. Th. Boutiot. R. Nicol (bibl. de Troyes).

Les Massacreries (abattoirs) vues du Moulin de Jaillard (Musées de Troyes).

LES EPHEMERIDES TROYENNES

Pierre Jean Grosley

Né à Troyes, selon lui le 18 novembre 1718, ou selon sa déclaration de naissance le 21 novembre 1718, il y mourut, à 67 ans, le 4 novembre 1785. Nous sommes donc dans l'année du 200e anniversaire de sa mort.

Fils d'un avocat, il le devint lui-même, à Troyes, après des études au Collège de l'Oratoire, puis à Paris. Plus que plaider, il aimait écrire et voyager et connut ainsi toute l'Europe de son temps.

Membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, *il confondait sans cesse les genres, mêlant le gai et le sérieux, le noble et le burlesque,... de sorte qu'aucune de ses compositions, moitié érudites, moitié plaisanteries, n'a pu trouver place dans nos Mémoires* (Dacier). Il fondera même, à Troyes, une « Académie » pour rire, dont il publiait régulièrement les « Mémoires » !

Son œuvre est multiple : *Mémoire de... l'Académie de Troyes*, en cinq volumes de 1744 à l'An X, *Supplément aux Antiquités ecclésiastiques de Troyes* 1750, *Vie de Monsieur Grosley par lui-même* édité en 1787, *Mémoires pour l'Histoire de Troyes* édité en 1811, *Les Ephémérides Troyennes*, etc...

LES EPHEMERIDES TROYENNES, desquelles est extrait le VOCABULAIRE TROYEN base de notre étude, sont de petits almanachs au format in 12 (120 × 65 mm) publiés de 1757 à 1768. Ils existent en éditions brochées ou soigneusement reliées. Celle de la Bibliothèque municipale de Troyes est en maroquin bordeaux avec fleurons de coins à l'or fin.

Véritables almanachs de poche aux multiples rubriques, elles nous permettent, aujourd'hui, de connaître la vie troyenne du XVIIIe siècle.

A titre d'exemple, voici un extrait du contenu des **Ephémérides Troyennes de 1761 :**

— *Jubé de St Etienne* (Vignette de page de garde)
— *Table des Ephémérides déjà parues* (et sans doute destinée à inciter le lecteur à se procurer les ouvrages précédents !) : *Précis de l'Histoire de Troyes, années 1757, 1758 et 1759, Mémoire sur la manière de secourir les noyés 1758, Sur le blanc de Troyes 1759, Sur la navigation de la Seine, Les monuments des Comtes 1760,...*
— *Fêtes et calendriers de l'année*
— *Curiosités et singularités de la Ville de Troyes : la Cathédrale, les Eglises.*
— *Situation de la Ville de Troyes et caractère des Troyens.*
— **Vocabulaire Troyen** (Pages 75 à 124)
— *Vie d'Urbain IV*
— *Liste des Evêques de Troyes*
— *Vie administrative et religieuse de la Ville et du Diocèse (curés, officiers, mairies, conseils, paroisses...).*
— *La Poste de Troyes*

Les Ephémérides Troyennes de Grosley de 1764 (Ph. G. Roy).

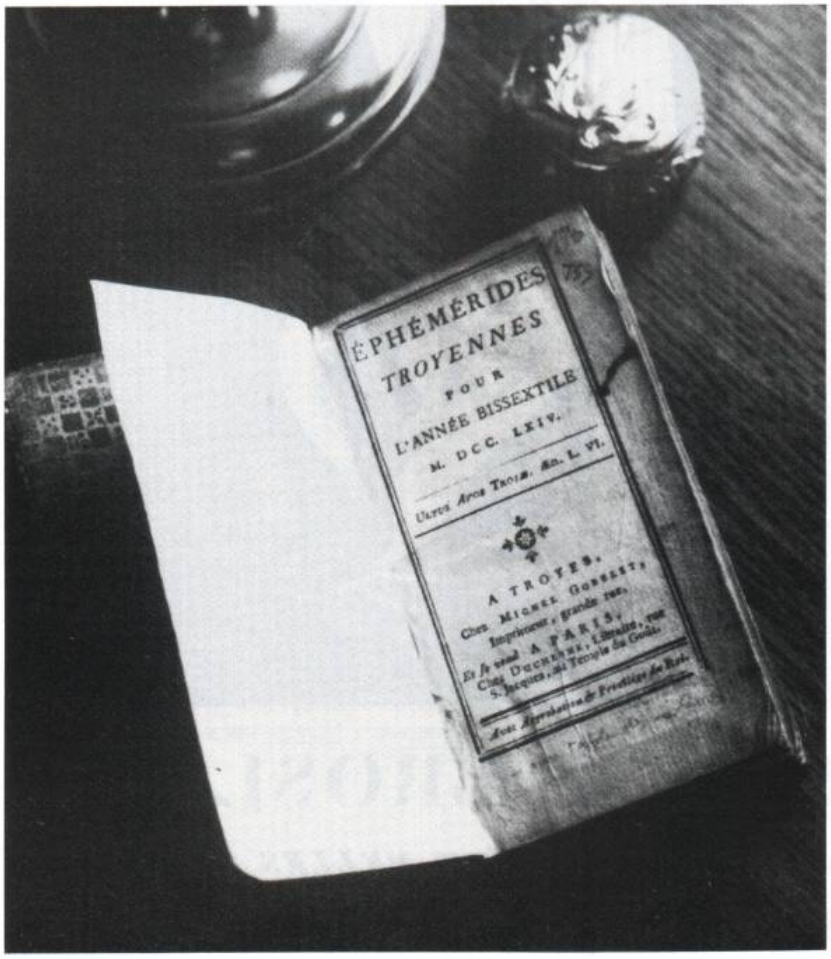

PIERRE JEAN GROSLEY,

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,

né à Troyes, le 18 novembre 1718 et mort le 4 nov. 1785.

LE PARLER TROYEN

Grosley ne distingue pas langue écrite et prononciation orale, ce qui rend ses propos assez souvent confus. Ses références au latin n'arrangent rien puisqu'on ne le prononçait pas, à cette époque, comme on le prononce aujourd'hui, dans une articulation dite « restituée ».

Ce n'est pas la place ici de distinguer langue, dialecte, patois, parler. Disons simplement ceci :

Primitivement on parlait en Gaule le gaulois, dialecte celtique.

La langue française est avant tout l'héritière directe du latin importé en Gaule par les conquérants romains du premier siècle avant Jésus Christ. Mais, attention ! Il s'agit du latin vulgaire, ou latin de la conversation, langue orale fort différente de celle que l'on connaît par les écrivains latins. Ce latin va, peu à peu, remplacer le Gaulois (on considère qu'à la fin du IVe siècle, plus personne ne parlait Gaulois), se transformer lentement, insensiblement, si bien que, pour certains, la question « Quand a-t-on cessé de parler latin pour parler français ? » n'a proprement aucun sens, *le français n'étant, comme les autres langues romanes, qu'un dialecte médiéval et moderne du latin.*

A partir du Ve siècle, après les invasions des Germains, le Gallo-roman (latin parlé en Gaule) va se scinder peu à peu en trois langues : on appelle communément la langue du Nord, Langue d'oïl, celle du Sud, Langue d'oc ou Provençal ou Occitan, celle de la région de Lyon et la Savoie, le Franco-Provençal.

La langue d'oïl se différenciera en plusieurs dialectes : Picard, Normand, Lorrain, etc... et, évidemment, Champenois. Le parler troyen est une variante de ce dialecte champenois.

Jean-Claude BIBOLET.

Selon Grosley, la diversité linguistique est présentée comme une richesse culturelle et spirituelle.

CHAPITRE HUITIÈME.

Vocabulaire troyen : Discours préliminaire.

L'ORIGINE des langues, leur propagation, leur diversité, leur affinité tiennent à une foule de faits sur lesquels les monumens nous manquent, et que l'analogie et les conjectures ne peuvent que très-imparfaitement suppléer. Jouissons au moins de ce que nous connaissons en ce genre, comme d'une preuve de la supériorité de notre raison sur l'instinct des animaux, bornés au même langage dans tous les temps et sous tous les climats.

Les dialectes, subordonnés aux langues anciennes et modernes, présentent les mêmes difficultés, également insolubles.

Les peuples de la Grèce, indépendans les uns des autres, étendirent cette indépendance à la prononciation de la langue qui leur était commune.

Tant que Rome ne fut que la rivale des Etrusques, des Sabins, des habitans de la grande Grèce, des Gaulois transalpins, chacun de ces peuples ne parla que la langue qui lui était propre. La latine s'étendait insensiblement avec les conquêtes des Romains : elle s'enrichissait de ces conquêtes : elle devint enfin la langue dominante de l'Europe. Mais il est fort douteux

Le texte de Grosley a été reproduit à partir de la réédition de 1811. Celle-ci a fait l'objet d'un reprint par les « Editions de Sancey ». Les culs-de-lampe sont extraits des Ephémérides de 1764.

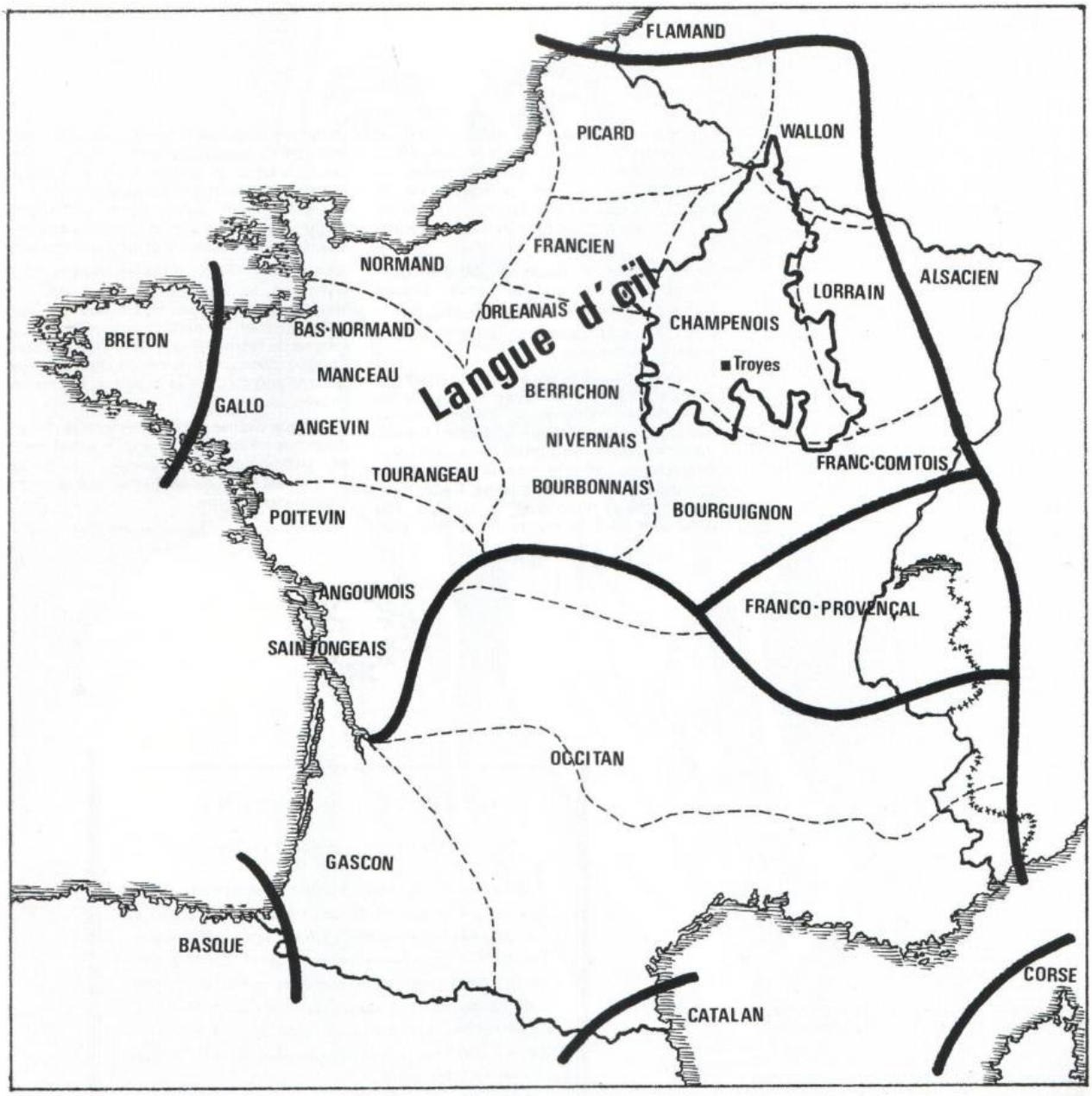

Les dialectes et parlers de France d'après la carte parue dans « patois et dialectes français » (Coll. « Que sais-je ? »).

que, même en Italie, elle ait jamais été l'idiôme unique des peuples ou incorporés, ou soumis à l'Empire Romain : au moins les Toscans prétendent-ils à une exception en faveur de leur langue actuelle, qu'ils font dériver immédiatement de l'ancien étrusque.

La langue moderne de l'Italie, de même que l'ancien grec, a, dans la diversité de ses dialectes, des titres de l'indépendance respective des peuples auxquels elle est commune : chacun de ces dialectes conserve une teinture de son origine primitive. Le napolitain et le calabrois tiennent beaucoup du grec. Le lombard a retenu la prononciation gauloise de l'*U*-voyelle. Le toscan, après s'être enrichi de tout ce que ces langues secondaires avaient ou de plus agréable ou de plus énergique, est aujourd'hui à l'Italie ce qu'y fut autrefois la langue latine. Les autres dialectes, bornés chacun dans son territoire, à quelques compositions badines ou burlesques, n'ont droit d'intéresser et d'égayer que ceux qui les parlent : c'est jargon de coterie que l'on n'entend point, et qui n'est point de mise ailleurs.

Le français a eu les mêmes progrès et la même fortune que le latin. Insensiblement devenu la langue dominante de la France, il y a fait taire les dialectes des provinces, après s'être enrichi de ce que le hasard ou le choix lui ont fait emprunter de ces dialectes. L'éloignement de la capitale a mis le bas-breton, le languedocien, le provençal à couvert de l'invasion générale. Les provinces plus voisines de Paris n'ont sauvé que quelques débris de la syntaxe et des locutions de leur idiôme primitif : débris conservés par la tradition orale et populaire, c'est-à-dire, par la voie la moins capable de perpétuer quelque connaissance que ce soit.

C'est pour prévenir l'anéantissement total de ce qui nous reste de l'ancienne langue du territoire de Troyes, que nous avons cru devoir en former un Vocabulaire.

Relativement à ce qu'elle fournit à ce Vocabulaire, la ville de Troyes peut être considérée comme partagée en quatre cantons : la rue du Bois, la rue Surgane, le quartier des bouchers et celui de Nervault.

Ce n'est que par honneur et par le souvenir de ce qu'elle fut autrefois, que la rue du Bois peut mériter encore cette distinction : dépositaire de plus d'un ancien usage, elle n'a pas conservé toutes les traditions avec une égale fidélité. Le voisinage des rues des Carmélites et des Lorgnes qui lui sont parallèles, les beaux parleurs perpétuellement assemblés sur la *Bûche des Repenties* et dans la rue du Coq, y ont insensiblement porté ce que M. de la Monnoye appellait, relativement à la rue du Tillot à Dijon, *le mauvais air de la maison de M. Petit* (*a*).

La rue Surgane n'avait point un pareil voisinage à redouter. Cependant notre langue y a considérablement perdu. Nous osons accuser de ce dépérissement feu M. Bertrand, Curé de Saint-Nizier. Ami de tous ses paroissiens, entièrement livré à eux, uniquement occupé de leurs besoins temporels et spirituels, causant familièrement avec les enfans mêmes, il usait ou plutôt il abusait de cette familiarité pour déraciner le langage troyen. Il était de Vitry-le-Français : le langage et les manières de nous qui trouvons tout bon, ont le malheur de ne pas plaire aux gens des petites villes et des bourgs qui nous avoisinent.

La paroisse de Saint Denis, dont le quartier des bouchers fait la plus grande partie, n'a rien eu de

Cette partie du discours nous apparaît aujourd'hui très « moderne ».

La **rue du Bois,** aujourd'hui rue Général de Gaulle, ex-rue Thiers, tenait son nom du marché aux bois de charpente qui s'y tint jusqu'en 1569 — Corrard de Bréban, Les rues de Troyes.

Dans les « *Mémoires de l'Académie de Troyes* » de 1744, Grosley explique, mi-sérieux, mi-badin, que cet antique usage consistait à déféquer sur la voie publique !?

La **rue des Carmélites** est l'actuelle rue du Palais de Justice. Le Carmel, occupait précisément l'emplacement du Palais de Justice. Au N° 3 était la maison paternelle *du savant et spirituel Troyen* comme l'appelait Voltaire, Grosley, bien sûr...

La **rue des Lorgnes,** actuelle rue Charbonnet, tenait son nom de l'Hôtel de la famille des Lorgnes dont le rôle fut important au Moyen-Age. Selon Corrard de Breban, cette rue était *hantée par les beaux esprits du quartier... peu favorables à l'académicien Grosley.*

La **Bûche des Repenties** se trouvait rue des Filles c'est-à-dire rue Jaillant Deschainets. C'était un banc placé devant le Couvent des Filles Repenties (Corrard de Bréban).

La **rue du Coq,** partie nord de la rue Paillot de Montabert, fait retour avec la rue des Lorgnes.

a) Note de Grosley : C'est-à-dire le purisme.

M. de la Monnoye, ce Bourguignon du XVIIe siècle se plaint que déjà le bourguignon s'efface devant le français. *Moi qui voyais que le bourguignon n'était plus en sûreté dans la rue du Tillot..., je me suis à la fin avisé de me venir recogner dans le fin fond de la Roulotte, le plus loin que j'ai pu du mauvais air de la maison de M. Petit.* Grosley se trouve, lui aussi, dans une telle situation.

La **rue Surgane** se nomme aujourd'hui rue Surgalle.

La place St Denis perpétue le souvenir de cette paroisse dont l'église fut détruite à la Révolution.

pareil à craindre de la part de M. Poupin, qu'elle a eu long-temps pour Curé. Personne n'était plus en état que lui d'y naturaliser le français ; mais il est Troyen : il a laissé à ses paroissiens le langage de leurs pères : langage qui lui paraissait moins ridicule que les efforts inutiles que font certaines gens pour parler français.

Le troyen ne s'est nulle part aussi heureusement perpétué que dans le quartier de Nervault. Ce quartier, habité par d'anciennes races de vignerons, et retranché de tout côté par la Seine ou par les remparts, est comme un sérail où notre langue, sa syntaxe, sa prononciation, ont conservé leur pureté primitive à l'abri des atteintes du dehors. Dans cet heureux quartier, le compilateur du présent Vocabulaire a perdu un vieil ami (Maître Louis Blondet) dans la bouche duquel le troyen se serait retrouvé, s'il eût été déraciné de toutes les autres bouches : *ille mihi unus Academiam faciebat* (*b*).

Au reste, quoique les débris de notre langue primitive ne soient venus jusqu'à nous que par tradition, peut-être en existe-t-il quelques monumens, pour la découverte desquels nous prions les savans de nous aider de leurs lumières et de leurs recherches. Furetière nous en a conservé un, sous le mot *Raire*.

Fidèles à cette tradition, nous avons essayé de rassembler tout ce qu'elle nous a conservé. Peut-être, dans la foule, trouvera-t-on quelques mots qui furent autrefois d'un usage général, et que, sans égard à leur désuétude, le troyen a retenus. Au moins, pouvons-nous assurer que nous n'en avons ni créé ni inventé aucun : ce sont marchandises prises en divers magasins, et remises au prix coûtant. Ce Vocabulaire aurait embrassé presque toute la langue française, si l'on eut voulu y tenir compte des mots plus ou moins défigurés par notre prononciation.

Nous avons donc à-peu-près une langue à nous. Devons-nous nous en humilier ? Devons-nous nous en glorifier ? Entrons à cet égard dans les sentimens que ce bon Curé du Haut-Dauphiné tâchait d'inspirer à ses ouailles, qui riaient au nez d'un malheureux voyageur à qui Dieu, dans son ire, avait refusé un goître.

Grosley a bien souligné l'influence des clercs sur les dialectes. Dans les paroisses St Denis et St Nizier elle s'exerce en sens opposé. Notre chroniqueur avait noté avec pertinence que la disparition du dialecte n'était pas particulièrement bénéfique à la langue française. Ce que démontrera, deux siècles plus tard, Henri Bourcelot.

La **rue de Nervault** qui fut aussi rue de Boulaige est actuellement la rue Boucher de Perthes. Paul Weill dans son ouvrage « *A la découverte du vieux Troyes* », au chapitre traitant du rû Cordé, fait référence à l'œuvre de Grosley : *Ici, c'est presque le berceau lexicologique du vieux Troyes. Sur les bords de ce canal prit naissance et s'est conservé longtemps le patois troyen dont Grosley nous a dressé le dictionnaire et dont plus d'un Troyen a gardé dans son langage les vocables pittoresques et imagés. C'est là qu'on parlait longtemps de « patouillas » et de « taperiaux », c'est là que les gamins d'antan, entre deux parties de « bisquinet » allaient « beuiller » par les petites fenêtres des tisserands en crevant de leurs têtes le papier huilé qui servait de vitre ; c'est là que les ménagères font la lessive dans du « léchu » — c'est encore là qu'on dit : je suis « derne » pour je suis pris d'un étourdissement ; c'est là encore qu'on se met « à l'égau » quand il pleut, sous les « lignots » ventrus des vieux « cacabots » du quartier.*

Le texte est évidemment à lire avec réserves car Paul Weill, plus artiste qu'historien, n'hésite pas à croire, entre autre, que le patois troyen « prit naissance » dans ce quartier...

Corrard de Bréban notait, quant à lui, en 1857 : *Si Grosley revenait aujourd'hui, je doute qu'il trouvât, même à Nervaux, quelque fidèle pour parler cette langue avec lui. Les écoles primaires y ont mis bon ordre. Le sanctuaire a été envahi, le troyen est passé à l'état de langue morte ; mais grâce à Grosley il nous en reste la syntaxe et le dictionnaire.*

Comme quoi chacun n'entend bien que s'il veut bien écouter. Ainsi Grosley vers 1750 reconnaît des mots de dialecte — fort peu d'ailleurs — vers 1850 Corrard de Bréban ne semble plus en trouver et vers 1970 Paul Weill trouve à en noter...

b) Note de Grosley : Lui seul me tenait lieu d'académie.

Raire. Ce terme issu du vieux français a deux acceptions différentes. Hormis si le mot est situé dans un contexte, il est impossible de différencier cette homonymie :

Raire ou rere : raser, tondre. On le trouve dans Chrestien de Troyes et dans le *Livre de Job* en 1130. Il est dérivé du latin *radere*. Le dictionnaire *HUGUET* le signale au XVIe siècle et en 1730 il est encore mentionné dans le *dictionnaire de l'Académie : couper le poil si près de la peau qu'il n'y en paraisse plus. Il est vieux.*

Raire : rager, brâmer. Cet homonyme connu au XIIIe siècle et utilisé par Maugis d'Aigremont vient du latin populaire *ragere*, de *ragulare*, bramer.

Voici une remarque encore très judicieuse de Grosley car on trouve, dans notre dialecte bons nombres de mots de français du XIIe.

Grosley, qui manie pourtant l'ironie, semble craindre la raillerie et il insiste sur la valeur des témoignages oraux qu'il s'est contenté de transcrire. L'étude du « patois », à cette époque déjà, n'était pas un travail « valorisant »...

Les prononciations dites fautives, propres à chaque accent, font qu'effectivement des termes courants peuvent paraître étrangers. Grosley s'en est méfié. Mais cette méfiance fait peut-être aussi que son vocabulaire est restreint, car, peut-être, usait-il lui-même de mots dialectaux qu'en toute bonne foi il croyait français...

Et voici la pirouette que son esprit facétieux a trouvé pour lui éviter de prendre position face à ceux qui pourraient le railler !

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

I. *Sur la Prononciation.*

1.° En français, la finale *in* dans *matin* se prononce comme la diphtongue *ein* et *ain* dans *demain* et dans *terrain*. En troyen, elle se prononce comme dans matines, ou plutôt comme l'*in* latin, en faisant à peine sentir l'*n* : de façon qu'elle ne sonne à-peu-près que comme l'*i* aspiré. Ainsi l'on dit *matî chemî*, *Quentî*, *mîce*, *quîze*, *provîce*, *Jeannî*, pour *matin*, *chemin*, *Quentin*, *mince*, *quinze*, *province* et *Jeannin*. En revanche, l'*i* final prend dans bien des mots le son de l'*in*, *ain* et *ein*. *Fusin*, *demin*, *persin*, *amin*, *nennin*, *pain-bénin*, se dit pour *fusil*, *demi*, *persil*, *ami*, *nenni*, *pain-béni*. Nous avons un exemple qui réunit cette double règle, dans le *chemî de S. Remin* : manière troyenne de prononcer le *chemin de S. Remi*.

L'abbé Durand note : *les vingnes* (vignes), *les chminges fingnes* (chemises fines), *l'aigonin* (agonie) in *Folkore de l'Aube t.I*

Henri Bourcelot a également noté cette prononciation dans son enquête in *Atlas linguistique de Champagne et de Brie*.

En français commun d'aujourd'hui la prononciation, à la finale de [i] nasalisé (i suivi d'une consonne nasale) [ɛ̃] correspond une même graphie -in, -ain, -ein (brin, faim, sein). Grosley semble vouloir dire qu'à son époque, dans notre ville, le I n'était pas nasalisé mais avait une prononciation orale comme dans « fil » [i] ; le phonème [n] qui suivait était faiblement articulé d'après sa notation.

Il a d'autre part constaté que la pronociation IN [ɛ̃] avait gagné d'autres mots où elle n'avait que faire, puisque la consonne finale n'était pas N : soit il n'y avait pas de consonne du tout comme dans « ami », soit cette consonne était L comme dans « fusil ». Constatons qu'en français actuel ce mot est prononcé sans le L — L'exemple de *nennin* pour *nenni* est d'un autre ordre ; au départ il y avait un L. L'ancien français est *nennil* qui correspond à un antérieur « *non il* ».

2°. L'*r*, prend dans notre prononciation un son mitoyen entre l'*s* et le *z*, excepté au commencement et à la fin des mots, *coutazièze*, *renvezdir*, *écuzie*, *récuzer*, etc. etc. etc. A la manière dont nous prononçons tous l'*r* dans le langage ordinaire, on s'aperçoit aisément que cette lettre nous est absolument étrangère. Elle l'était pareillement aux Romains (2) dans les premiers temps de leur république. On en a la preuve dans la manière dont sont écrites les Lois des douze Tables, où on lit *Majose*, *Minose*, *Fœnose*, *Fusis*, *Vocasis*, *Unciasio*, *Jusgasint*, *Ascuesit*, pour *Majore*, *Minore*, *Fœnore*, *Furis*, *Vocaris*, *Unciario*, *Jurgarint*, *Arguerit*. (3) Les noms les plus communs prenaient le même adoucissement dans la prononciation : celui de *Papirius*, par exemple, se prononça pendant plus de deux siècles *Papisius* ; il s'écrivait même la plupart du temps comme on le prononçait.

François Mizelle, dans ses « *Chroniques du Père Jules* » *(quotidien Libération-Champagne)* a amplement fait usage de cette assibilation.

A Troyes, le faubourg de *Preize* rappelle les *prairies* qui s'y étendaient.

La remarque que fait Grosley est extrêmement intéressante. Elle nous renseigne clairement sur la prononciation à cette époque, du R intervocalique à Troyes. Mais pour l'expliquer il est inutile, comme il le fait longuement, de remonter jusqu'aux Romains. En effet vers la fin du moyen-âge, dans diverses parties de la France, une altération s'est produite pour [r] entre voyelles qui a abouti à une sorte de sifflement très voisin du [z]. Ont été touchées les provinces du Centre, le Berry, l'Orléanais. C'est de là qu'au XVIe siècle elle a eu tendance à envahir Paris... et la région parisienne (La Champagne ?). De cette prononciation il reste seulement les doublets *chaire, chaise (cathedra)* et *bericles, besicles* dans la langue actuelle.

Voici ce qu'écrit P. Fouché dans sa *Phonétique* (p. 603-604) : *Dans plusieurs coins du domaine d'oïl, spécialement dans la région centrale et la région du Sud-Est, on note à partir du XIIIe siècle une tendance à l'assibilation (passage au son [s]) de r intervocalique... Ce phénomène fait son apparition au XVe siècle dans le parler vulgaire de la capitale. Ainsi dans son Grand Testament (v. 1489), Villon fait rimer « chaise » (chaire) avec « aise ». En 1530, Palsgrave note que les Parisiens prononcent parfois r comme un (z) disant « Pasys » pour « Paris ».*

Dans son *Epistre du Biau Fys de Pazy*, Marot se moque des courtisans (car le nouveau phonétisme a envahi aussi la Cour) qui prononcent *Pazis*... Qu'il s'agisse là d'une prononciation vulgaire, cela ressort du témoignage des grammairiens du XVIe siècle qui condamne les formes *pèze* (père), *mèze* (mère)...

Les lecteurs que cela intéresserait peuvent se reporter à la *Phonétique* de P. Fouché (p. 604-605) pour comprendre l'explication du phénomène : le passage de [r] à [z].

Henri Bourcelot, pour les dialectes champenois actuels, écrit ceci : R s'assibile dans les patois du Gâtinois, de l'Yonne en général, dans quelques points à l'ouest de la Marne, de l'Aube et au sud de ce dernier département *Pazi, Paris* ; il donne d'autres exemples ; donc il reste des traces de cette prononciation.

3°. *On* se prononce *an* : *Je veux bien qu'an jobe*, mais *je ne veux pas qu'an nacarde.*

Jobber : plaisanter ; *nacarder* : railler. La phrase est donc : je veux bien que l'on plaisante mais je ne veux pas qu'on raille.

Cette prononciation se retrouve aujourd'hui plus qu'on ne le croit : *frant* = front (un Aubois de 70 ans), *romper* = ramper (Mamais, 70 ans), *cancert* = concert (Aubois, 40 ans), *article chaussont* = article chaussant (Aubois, 30 ans), *an veut* = on veut (Aubois, 15 ans),...

Grosley, dans ce paragraphe, note une vieille tendance, dans la région champenoise, à prononcer AN [ã] la voyelle nasalisée ON [ɔ̃]. Ainsi déjà dans Chrestien de Troyes (fin du XIIe siècle, époque où l'orthographe était très proche de la prononciation), on relève les pronoms indéfinis *l'an, l'en,* pour *l'on.*

Jacques Chaurand, dans son livre *Introduction à la dialectologie française* écrit que la voyelle nasale AN [ɑ̃] a tendu à se vélariser en ON [ɔ̃] et il ajoute qu'à l'époque du moyen français, dans le Nord-Est, on fait parfois rimer mots terminés en AN et mots terminés en ON. Exemple : *an, enfan : monde (Mystères et moralités* XVe siècle).

Mieux, Henri Bourcelot remarque qu'aujourd'hui ON [ɔ̃] se dit AN [ɑ̃] et AN [ɑ̃] se prononce ON [ɔ̃] dans la Brie, l'Aube, la Haute-Marne ; ainsi *pant* [pɑ̃], pont.

J'ajoute que les Haut-Marnais disent pour *Chaumont*, à la finale *-man* [mɑ̃]. La prononciation relevée par Grosley à cette époque est donc bien champenoise, mais n'est pas spécifiquement troyenne.

> 4°. L'*u* se prononce *ai* : *ain reloge* pour *un horloge* ; *aine berquillotte*, *une petite cheville*.

La notation graphique de Grosley semble indiquer que la voyelle nasale dans cette position [-œ̃] se prononce [-ɛ̃] à Troyes à cette époque. Cette prononciation a eu tendance à se généraliser ; en Champagne, ainsi que dans la région parisienne, on ne reconnaît pas aujourd'hui dans la langue parlée la différence entre *brin* et *brun*.

Plus curieusement pour le cas où la consonne nasale est suivie d'un E dit muet, Grosley paraît indiquer une même prononciation alors qu'aujourd'hui nous distinguons le mot *un* avec une voyelle nasale et le mot *une* avec voyelle orale, en français commun.

Pour l'article indéfini, *un, une*, H. Bourcelot note que devant une nasale dans les patois du sud de la Haute-Marne, dans la Brie, l'Est et le Sud de la Champagne en général, cette prononciation reste vivante : il écrit *oèn, oen*, une.

> 5°. Ainsi que le dialecte parisien, le troyen ne mouille jamais l'*l* : *mouyer*, *patrouyer*, *conseyer*, *etc.* s'emploient pour *mouiller*, *patrouiller*, *conseiller*.

La tendance se poursuit de nos jours : *ausiyaire* (auxiliaire), *souyer* (soulier), *escayer* (escalier), *coyer* (collier),...

Même pour les non-initiés, ce qu'écrit Grosley à propos de la prononciation de L est tout à fait compréhensible : *mouyer* pour *mouiller*.

Si l'on veut parler plus savamment, disons que le français a connu autrefois la consonne latérale [l] palatale, dit L mouillé, qui s'entend encore dans certaines régions de la langue française (par exemple en Suisse) dans les mots comme *fille, paille*. Il serait trop long d'expliquer le mécanisme d'articulation.

Un affaiblissement de cet L mouillé a entraîné sa transformation en un yod [j], « spirante dorso-palatale ». Cette transformation a commencé à Paris au XIIIe siècle ; elle s'est étendue, suivant les régions, du XIIIe au XIXe siècle. Littré, l'homme au dictionnaire, recommande encore de prononcer L mouillé.

La remarque de Grosley montre qu'à son époque le dialecte champenois (troyen), comme le dialecte parisien, ne mouillait plus le L.

> 6°. Les syllabes *fer* et *fre*, *per* et *pre*, *ber* et *bre*, s'échangent réciproquement en troyen, dans la prononciation des mots français les plus usuels. Ainsi *fremer* se dit pour *fermer* ; *feurmissement* pour *frémissement* ; *perter* pour *prêter* ; *brecer* pour *bercer* ; *preutir* pour *pétrir* ; *berlan* pour *brelan* ; *berlue* pour *brelue* ; *persoir* pour *pressoir*.

Jacques Chaurand écrit ceci dans son livre déjà cité, p. 94 : *la métathèse (le changement de place) de R est très fréquent dans le nord du domaine d'oïl.*

Voici des exemples : bre/ber : bregier pour bergier
fre/fer : enfremerie pour enfermerie (cf. infirmerie)
pre/per : esprevier pour espervier
vre/ver : vremellette pour vermeillette.

Les exemples donc que Grosley donnent ne sont pas spécifiquement propres à la région troyenne ; ils s'insèrent dans la zone plus vaste du domaine d'oïl.

> 7°. Dans les mots terminés en *ardre*, *ordre*, *erdre*, à l'exemple de l'italien, qui n'admet jamais trois consonnes de suite, le troyen ne prononce point le premier *r* : ainsi l'on dit *adre* pour *ardre*, brûler ; *échadre* pour *écharde* ; *odre*, *désodre* pour *ordre*, *désordre* ; *pédre* pour *perdre* ; *modre* pour *mordre* ; *retédre* pour *retordre* ; *abre* pour *arbre*.

Encore une tendance qui subsiste avec quelques changements ; ainsi l'on dit volontiers aujourd'hui un *arbe* (arbre), un *orde* (ordre). Ce n'est plus le même R qui est éliminé, mais il y en a toujours un !

Henri Bourcelot quant à lui remarque que dans le champenois actuel R subit souvent la métathèse : *bertelle* pour bretelle, *ferlon* pour frelon, *berbis* pour brebis.

Le phénomène phonétique qui s'est produit dans les cas cités (*abre* pour arbre) est celui de la dissimilation du R en position implosive. Voici la coupe syllabique : ar/bre.

> 8°. La lettre *g* prend très-souvent la place du *q* : *guille* pour *quille* : *èsconspiritutuo P. la Guille*.

Guille pour *quille* a été entendu par un jeune enquêteur aux Loges-Margueron (Aube).

Grosley veut dire, sans doute, que en langue orale à Troyes, la consonne sonore G prend très souvent la place de la sourde K ; au son [k] peut correspondre en français actuel les graphies C, QU, K : cas, qui, kiosque.

9°. Les verbes terminés en *oyer*, et leurs participes, se prononcent communément, *eyer* et *éyé*: *neyer*, *neyé*, *pleyer*, *fourvéyer* et *fourvéyé*, au lieu de *noyer*, *ployer* et *fourvoyer*.

Le verbe du français moderne *noyer* vient du latin *necare*. Celui-ci a donné régulièrement *neier, noier,* ou *noiier* (Chrestien de Troyes, *Charette*). A la fin du XVIIIe siècle, le dictionnaire de Trévoux (deuxième édition 1784) dit que la prononciation régulière est *neyer*.

Neyer pour noyer a encore été rencontré par notre même enquêteur auprès de 4 personnes, aux Loges-Margueron, Jeugny, Lirey et St Usage (Aube). Un autre jeune s'est entendu dire par sa mère, alors qu'il n'arrivait pas à démarrer son vélomoteur : *elle est néyée !*

* II. *Sur les Diminutifs en* on.

La terminaison additionnelle en *on*, augmentative en français, à l'imitation de l'italien, est diminutive en troyen : *sallon*, petite *salle* ; *ballon*, petite *balle* à fruits ou à légumes ; *corbillon*, petite *corbeille* ; *seillon*, petite *seille* ; *rion* petite *rue* ; *vion*, petite *voie* ou chemin ; *planchon*, petite *planche* ; *salleron*, *salière* de table ; *panceron*, le premier estomac ou *pance* de veau ou de mouton, *cléyon*, petite *claie* ; *chazeron*, petite *chazière*, etc.

Grosley a raison d'écrire que le suffixe -ON a une valeur augmentative, comme en italien et en espagnol. On constate cela en effet dans plusieurs mots... du français commun : *ballon* (grosse balle), *médaillon* (grosse médaille), *million*, etc.Mais ce suffixe a aussi une valeur diminutive en français actuel : *cabanon, jupon, vallon, veston,* etc. Peut-être les Troyens ont-ils eu tendance à multiplier ces emplois ; il est toutefois exagéré de dire que le suffixe est *diminutif en troyen* puisqu'il l'est aussi ailleurs.

III. *Sur les Déclinaisons.*

1°. Le génitif, et par conséquent la fameuse règle *liber Petri*, n'a point lieu en troyen : le datif y supplée invariablement. Le champ *à* Pierre, le jardin *à* Jacques, l'habit *à* Paul ; ce qui est très-régulier, en supposant qu'en troyen on sous-entende *qui appartient*, de même que l'on sous-entend en latin *qui est*.

Il paraît même que le français, en adoptant la règle *liber Petri*, a plutôt adopté l'analogie latine, que suivi la sienne propre. * En effet, on dit en latin : *cujus hic liber? est Petri*; et nous disons en français, *à qui appartient ce livre? il appartient à Pierre*.

Dans notre vieille syntaxe gauloise, le nominatif tenait lieu du génitif qu'exige la grammaire latine. Ainsi l'on disait et l'on écrivait le *Poids-le-Roi*, le *Feu S. Antoine*, etc. Ces nominatifs, tenant lieu du génitif, ont passé jusqu'à nous, la *Fête-Dieu*, le *Puits-Certain*, etc. etc. La même analogie a réglé l'union entre les noms de lieux, de rues, etc. Rue *S. Denis*, *S. Martin*, *Couture*, *Jean-Pain-Molet*, etc. Hôtel *Brancas*, *Molé*, *Lamoignon*, etc. *Nogent-le-Roi*, *Nogent-l'Artaut*, *Mussy-l'Evêque*, *Bourbon-l'Archambaut*, etc. Elle a même influé sur les noms impos s à certains lieux, depuis l'introduction de la syntaxe latine dans notre langue ; ainsi l'on dit le *Cours-la-Reine*, etc. Nous avons à Troyes une foule de pareilles unions, Maison-Dieu, Hôtel-Dieu-le-Comte, Croix-Jean-Colas, Champ-Madeleine, etc.

Tout ce qu'écrit Grosley doit être repris sous un autre angle. En français, on ne peut parler ni de génitif ni de datif, ces cas n'ont jamais existé. Certes il y a eu une déclinaison en ancien français (deux cas au singulier, cas sujet — cas régime, deux cas au pluriel), mais à l'époque de Grosley cette déclinaison est disparue depuis longtemps.

Voici un exemple de déclinaison en ancien français :

cas sujet *li murs*	cas sujet pluriel *li mur*
cas régime *le mur*	cas régime pluriel *les murs*

Ce qu'écrit ici Grosley concerne la syntaxe et renvoie aux usages de la langue en ancien français.

Il y avait trois façons d'exprimer le complément de nom :

1) Le complément de nom, quand il désigne une personne, peut se mettre en ancien français au cas régime sans préposition :

La nièce le duc = la nièce du duc

On exprimait ainsi un rapport de parenté, d'alliance, etc...

2) La construction avec la préposition *de*, que l'on a gardée dans l'usage actuel.

3) La construction avec la préposition *à* ; *à* marque la possession. Cette construction a disparu du français cultivé, mais existe encore dans la langue populaire.

L'exemple de Grosley : *Le champ à Pierre* se rencontre aujourd'hui dans des expressions comme *la voiture au docteur, la fille au maire*, etc...

Quant aux exemples cités comme *Maison-Dieu, Hôtel-Dieu,* etc..., ils concernent évidemment le cas N° 1. Ils signifient *Maison de Dieu, Hôtel de Dieu* — Ces expressions archaïques peuvent survivre encore aujourd'hui.

2°. Les substantifs féminins qui en français ont leur terminaison en *esse*, prennent communément en troyen celle en *ôsse* : *pauvrôsse* pour *pauvresse*, *maîtrôsse* pour *maîtresse*, *Mairôsse*, femme de Maire, *raidôsse*, femme acariâtre.

Pour les féminins en *-esse*, Grosley constate qu'à Troyes, le suffixe *-osse* remplace le suffixe *-esse*.

IV. *Sur les Conjugaisons.*

En troyen les conjugaisons des verbes *être*, *faire*, *aller*, et autres irréguliers, ne suivent pas la marche du français. Le français dit à la première personne du plurier du présent, *nous sommes*, *nous faisons*, *nous allons*, et dans le troyen, *nous sons*, *nous fons*, *nous vons*. Mais à la troisième personne de ce même plurier, le troyen reprend la première du français : *ils foisont*, *ils allont* et *venont*; ce qui fait règle générale pour les troisièmes personnes dans tous les verbes : *ils aimont*, *ils disont*, *ils parlont*, *ils enrageont*, etc.

Une autre tendance encore actuelle est de dire *j'va* pour *je vais*.

Venons-en tout de suite à l'époque actuelle. Henri Bourcelot a noté qu'on entend encore dans les patois champenois *SON* [ ] partout pour *sommes* (p. 185). D'autre part il a constaté que *nous ont* survit sporadiquement pour *nous avons* (p. 188). Il a relevé également qu'on entend encore *j'vons* pour *nous allons* (p. 216).

Enfin pour la troisième personne pluriel au présent de l'indicatif, il écrit ceci (p. 183) : *les verbes des trois flexions (-er, -ir, 3e groupe) ont une désinence pleine en -ON... mais cette différenciation elle-même disparaît actuellement.*

V. *Sur les Tropes.*

1°. Nous avons en troyen une réduplication singulière, et qui ajoute infiniment à l'expression : j'ai mangé et *rémangeras-tu*; j'ai bu et *reboiras-tu*; j'ai battu et *rembattras-tu*, etc.

2°. Pour exprimer une quantité considérable, mais indéterminée, on supprime *tant* ou *tel* dans les phrases où ces mots se rencontrent pour rendre cette expression, et l'on y supplée par une suspension, soutenue d'un branlement de tête de l'avant à l'arrière ; quelquefois même par une répétition du substantif, qui désigne l'objet capital. Exemple : *Il y a du raisin.... qu'en n'en saurait mettre davantage ! Il y a du raisin.... du raisin qu'en*, etc. *J'ai du chagrin..... que j'en mourrai ! Mon fils prêche qu'il n'est pas permis !*

Notre langue pourrait fournir des observations et plus amples et plus nombreuses : nous les abandonnons à la sagacité de ceux à qui elle est le plus familière.

Tropes : Toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel (métonymie, métaphore).

Dans le redoublement familier, on s'adresse à la personne prise à témoin.

A propos de ces tropes, J. Dubois note en 1904 : *Cette construction est très commune dans la langue populaire... L'importance qu'il prête à ces petits détails nous montre qu'il s'était pénétré non seulement de l'esprit mais de l'accent de la province (mémoires de la Société Académique de l'Aube, t. 68).*

Dominique Richard.

En conclusion, bien des constatations faites par Grosley à propos des conjugaisons se révèlent encore exactes aujourd'hui dans les patois champenois.

Mais pour le parler troyen ?...

Jean-Claude BIBOLET

Plan de la Ville de Troyes 1769. T et H. Boutiot. Lith. Dufour Bouquet (Ce plan a été réédité en reprint par les « Editions de Sancey »).

Plan
DE LA VILLE de TROYES
1769.

LÉGENDE

ÉGLISES COLLÉGIALES & PAROISSIALES

1	ÉGLISE	*Cathédrale Saint-Pierre*
2	»	*de St-Jacques-aux-Nonnains*
3	COLLÉGIALE	*de Saint-Étienne*
4	»	*de Saint-Urbain*
5	ÉGLISE	*de Saint-Remy*
6	»	*de Saint-Frobert*
7	»	*de Sainte-Madeleine*
8	»	*de Saint-Jean*
9	»	*de Saint-Nicolas*
10	»	*de Saint-Pantaléon*
11	»	*de Saint-Nizier*
12	»	*de Saint-Denis*
13	»	*de Saint-Aventin*

MAISONS RELIGIEUSES

14	ABBAYE	*de Saint Martin-ès-Aires*
15	»	*de N.-D.-aux-Nonnains*
16	»	*de Saint-Loup*
17	COUVENT	*des Cordeliers*
18	ANC. COUVENT	*des Jacobins*
19	COUVENT	*des Jacobins à partir de 1766*
20	PRIEURÉ	*de Notre-Dame-en-l'Isle*
21	COMMANDERIE	*de Saint Jean-du-Temple*
22	COUVENT	*du St-Esprit ou l'Oratoire*
23	PRIEURÉ	*de Saint-Quentin*
24	»	*de Saint-Blaise*
25	COUVENT	*des Ursulines*
26	»	*des Filles du Bon-Pasteur*
27	»	*de la Providence*

ÉDIFICES CIVILS

28	*Le Palais*
29	*L'Hôtel-de-Ville*
30	*L'Évêché*
31	*Le Petit-Séminaire*
32	*L'Hôtel-Dieu-le-Comte*
33	*L'Hospice du Petit-Saint-Nicolas*
34	*L'Hospice de la Trinité*
35	*L'Hospice de Saint-Abraham*
36	*L'Hôtel de la Monnaie*
37	*Le Collège*
38	*Les Boucheries*
39	*Les Tueries*
40	*Les Prisons*
41	*Le Préau*
42	*L'Hôtel de l'Arquebuse*
43	*La Tour-Chapitre*

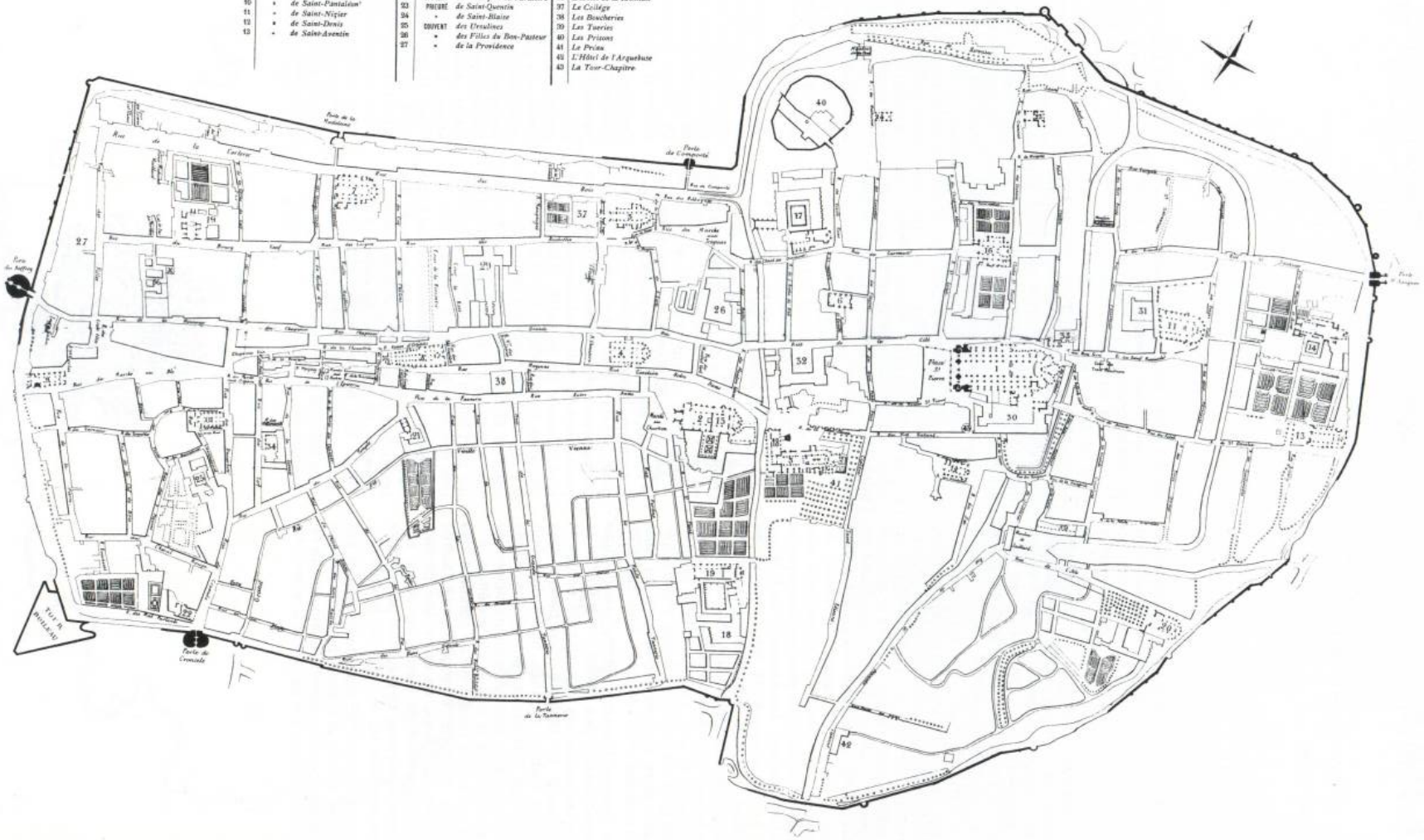

Dessiné par T. Bouvier

Dessiné par H. Bouvier

LE P.A.E

A la découverte de la langue champenoise

L'origine de ce Projet d'Action Educative est venue conjointement des professeurs et des élèves. L'étude du passé régional en histoire amenait à se poser la question de la langue qui était parlée, appelée patois, à la fois proche et différente du français. De même, les cours de français et spécialement d'orthographe montraient à l'évidence la persistance de traits régionaux non reconnus comme tels et empêchant par là une acquisition correcte de la langue française.

Deux professeurs ont été particulièrement sensibilisés au départ, l'un par ses origines familiales patoisantes, l'autre par ses recherches folkloriques et ethnographiques régionales, en lien avec le professeur de dialectologie champenoise à l'Université de Reims, auteur de l'atlas linguistique de Champagne et de Brie. Un concours très important nous a de plus été fourni par la SAFAC (Société des Amateurs de Folklore et Art Champenois) et son conseiller en culture régionale. Enfin, l'équipe s'est vite élargie et a compté à la fin trois professeurs de lettres-histoire, deux de mathématiques-sciences, et une documentaliste, permettant ainsi un fructueux travail interdisciplinaire, onze classes furent ainsi au total concernées (neuf de CAP, deux de BEP).

Le premier trimestre fut l'occasion d'une sensibilisation des élèves : histoire de la langue, approches linguistiques, contes et chansons en dialecte champenois. Les élèves, d'abord étonnés, furent dans leur ensemble intéressés, et certains même enthousiastes, parlant de « leurs racines, du patrimoine, de la langue des ancêtres... ». Il n'y eut aucun rejet, bien au contraire, des élèves d'origine étrangère ou d'autres régions de France, ce travail leur permettant également de mettre en valeur leur propre patrimoine, en préparant par exemple des exposés sur le corse ou le créole.

Le but de ce PAE était de permettre aux élèves, et au public après publication, de se réapproprier un patrimoine linguistique régional. L'idée a été de lancer une enquête portant sur la persistance de cet élément. Pour cela, nous rééditons le plus ancien glossaire champenois, le « Vocabulaire Troyen » de GROSLEY (1761). Les 876 mots de ce glossaire ont été donnés aux élèves sans traduction pour ne pas les influencer. Ils devaient alors indiquer ceux qu'ils connaissaient et sous quel sens, et demander la même chose à leurs parents, grand-parents et voisins.

Le résultat fut important puisque 338 fiches de mots furent récoltées, faisant apparaître une persistance encore plus importante que prévue, y compris chez certains jeunes, de traits dialectaux. Le cas extrême fut même parfois la découverte que des termes étaient connus en champenois, mais non en français ! (ainsi cercle pour cerceau, boude pour nombril).

Le dépouillement effectué par les élèves a représenté un travail considérable : pour chacun des 876 mots de l'enquête il a en effet fallu vérifier dans les 325 fiches reçues, la fréquence et le sens exact de chaque mot recueilli. Le résultat est classé en cinq groupes de population (J, jeunes Champenois moins de 20 ans — A, Champenois 20-60 ans — V plus de 60 ans — F, Français originaires d'autres régions — E, personne d'origine ou ascendance étrangère), reflétant bien pour chacun l'état de connaissance de la langue régionale. Les professeurs de mathématiques-sciences se sont chargés de la partie botanique du glossaire, et ont aidé les élèves à transcrire les résultats de l'enquête sous forme de courbes et tableaux. Enfin la documentaliste a aidé au travail sur le dépouillement qui s'est fait au C.D.I., permettant à ceux-ci une meilleure familiarité avec ce lieu.

Les élèves se sont également livrés à des travaux de recherche, ont retrouvé des personnes parlant encore couramment le dialecte, un discours de noces d'or de 1979, des études sur la prononciation locale... Certains ont même voulu faire de la production et ont rédigé de courts textes en champenois.

Le bilan s'avère largement positif :

— Il y a bien eu par les élèves redécouverte d'un élément linguistique plus important qu'ils ne le pensaient ;
— Habitude prise d'un travail interdisciplinaire avec la documentation ;
— Intérêt plus vif des élèves pour leur histoire familiale et régionale, y compris pour les non-champenois d'origine ;
— Un travail personnel réel et une initiative dans ce travail qui les a rendus plus actifs et participants ;
— Un effet non négligeable sur leur pratique de la langue française dans la mesure où ils ont pu mieux séparer des niveaux de langue souvent confondus dans leur esprit ;
— Un intérêt réel des élèves pour le PAE et la langue régionale, une vingtaine d'élèves étant volontaires pour des cours facultatifs de langue champenoise, prévus par une circulaire ministérielle du 21 juin 1982.

Ce Projet d'Action Educative a été animé par les professeurs Jean-Pierre Petre, Martine Peguy, Thérèse Hirtzig, Dominique Richard (Lettres et Histoire), Mireille Besançon (Mathématique-Sciences), Jocelyne De March (Documentaliste), Danielle Duperrier (Lettres).

Ont également participé à ce projet MM. Débouché (Menuiserie), Ognibène (Charpente), L'Hermite (Maçonnerie), et Provost.

Onze classes, représentant plus de 200 élèves ont pris une part active à ce P.A.E. Parmi eux nous mentionnerons plus particulièrement Sandrine Cartigny, Christine St André et Olivier Gautrin (enquêtes), Florence Rogard (manuscrit de Thieffrain), Laurent Pacot (études statistiques) et Laurence Muys, Nadine Gérard, Angélique Aimé, Frank Robert, Marie-Ange Scherrer, Sandrine Martin du « Club champenois » qui, durant l'année scolaire 1984-85 et à raison d'une heure hebdomadaire, hors de leurs cours normaux, ont voulu s'initier au champenois et ont assumé la tâche essentielle de mise en forme de l'étude. A tous un grand merci.

Vue panoramique de la Ville de Troyes au début du XIXe. Répartition des enquêtes du P.A.E.

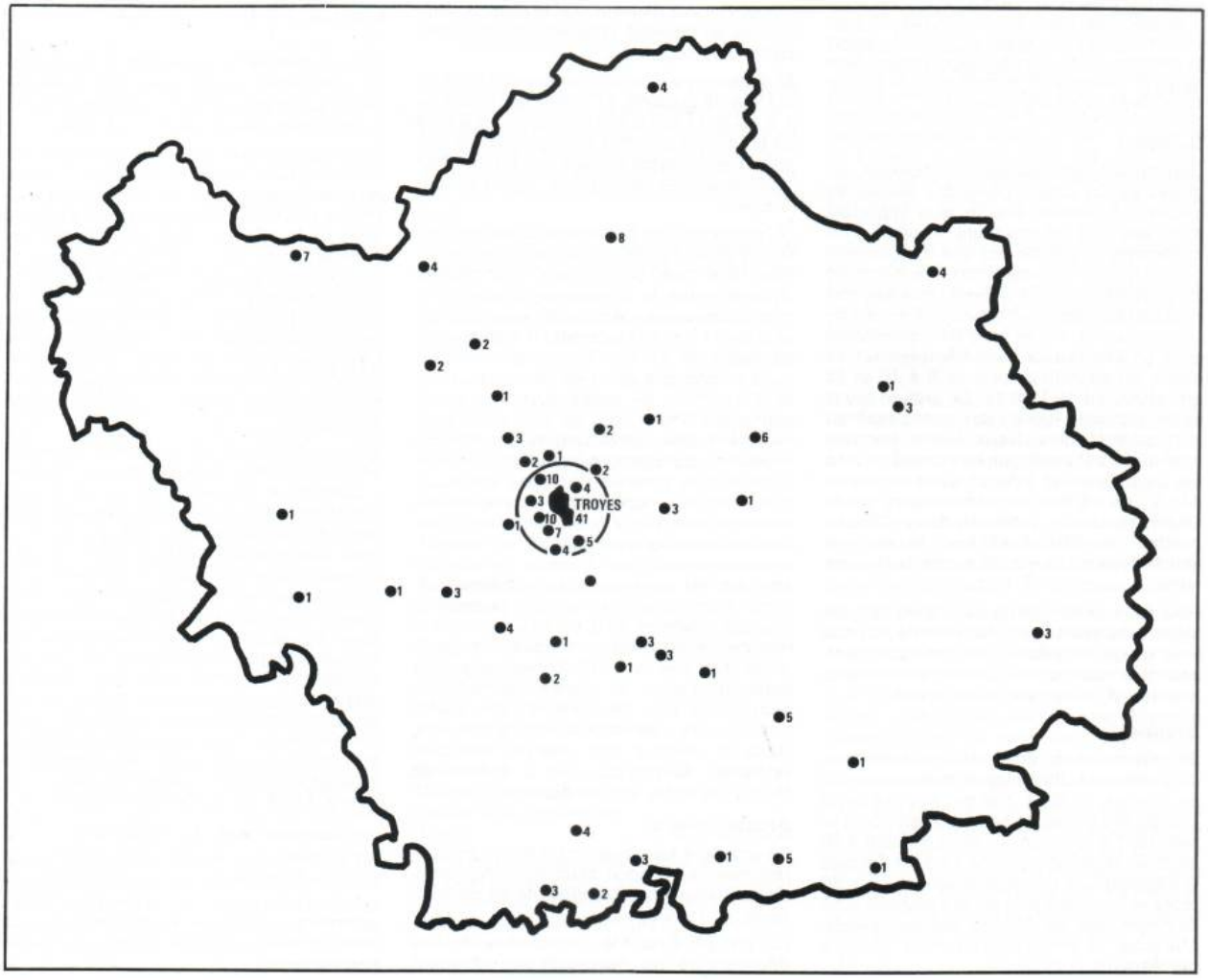

L'CHAMPAIGNAT? LAVOU?

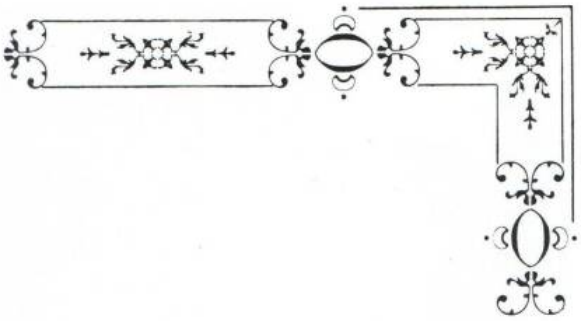

Statistique des personnes interrogées

325 personnes, réparties en 5 groupes, ont été testées. Les trois premiers groupes concernent les personnes originaires de la région classées en : jeunes de moins de 20 ans, adultes de moins de 60 ans et de plus de 60 ans. Les deux autres groupes comprenant d'une part les personnes de tous âges nées en France (DOM-TOM compris) et d'autre part les étrangers vivants dans la région avec leurs enfants de la première génération. Par suite de l'attraction du L.E.P., la zone d'enquête dépasse le cadre de la ville de Troyes. En fait 93 informateurs seulement résident dans l'agglomération troyenne. Mais, nous l'avons précédemment noté, le « Vocabulaire Troyen » de Grosley s'intègre dans le dialecte champenois. D'autre part les 876 mots qu'il a transcrits ne représentent que le quart du glossaire aujourd'hui répertorié. Il nous apparaît donc que l'étendue de la zone d'enquête ne peut en aucun cas être en contradiction avec le but recherché : savoir si certains mots d'un langage vernaculaire du XVIIIe siècle sont encore connus aujourd'hui avec la même acception.

Groupe 1

Concernant des jeunes Champenois de moins de 20 ans — donc des élèves de Lycée — il s'avère être le plus important avec ses 102 informateurs. A priori c'est également le groupe qui doit logiquement n'avoir qu'une connaissance très restreinte du dialecte. Pourtant, celle-ci nous apparaît plus considérable que prévu. Si 4 jeunes ne reconnaissent aucun mot, 51 connaissent de 1 à 15 mots avec l'acception donnée au XVIIIe, 25 en connaissent de 6 à 10 et 16 en retrouvent de 11 à 15. Ce groupe réunit aussi quelques jeunes aux connaissances plus approfondies. Deux élèves connaissent de 16 à 20 mots, un en connaît de 26 à 30, un autre de 36 à 40, un autre encore de 41 à 45. Enfin le « recordman jeune Champenois » (!), Didier Hertzog, 17 ans, habitant la Chapelle-St-Luc et dont la famille maternelle est originaire de Crésantigne, a reconnu 52 mots.

Pour tous, cette transmission s'est faite de façon naturelle au sein de la famille ou dans l'entourage immédiat. Pour tous également, ces mots apparaissent comme participants totalement de la langue française.

Groupe 2

96 informateurs, âgés de 21 à 60 ans, originaires de Champagne, appartiennent à ce groupe. Pour 3 d'entre eux les mots n'évoquent aucun souvenir. 26 en connaissent de 1 à 5, 21 en ont retrouvé de 6 à 10 et 36 en reconnaissent de 11 à 30. De plus 6 informateurs ont répertorié de 31 à 80 mots et le « champion de la catégorie », M. St André, âgé de 42 ans, habitant Villy-le-Maréchal, a retrouvé 163 mots pour lui familiers.

Cette progression de la connaissance du dialecte est évidemment logique. La moyenne d'âge du groupe étant de 43 ans, les informateurs ont, pour la plupart, connu la période située avant l'évolution industrielle des années 50. Leurs rapports et leurs contacts avec le noyau familial étaient plus étroits et permettaient donc une meilleure transmission du langage vernaculaire.

Groupe 3

Formé des Champenois âgés de plus de 60 ans, ce groupe ne comprend que 59 personnes dont la moyenne d'âge est de 73 ans. Ce nombre restreint se conçoit quand on sait que les jeunes ont d'abord enquêté à partir de la famille puis des proches voisins. Compte tenu des résultats, il est certain que, si le nombre de participants avait été celui, simplement du groupe 1, on eut pu donner l'illusion que le dialecte était encore un élément prépondérant de notre patrimoine régional.

Si 4 personnes ne connaissent rien de ce qui leur fut proposé, 27 autres ont relevé de 1 à 15 mots et 28 ont retenu de 16 à plus de 80 mots. Le record absolu est ici de 348 mots parfaitement connus par un informateur, avec les acceptions données par Grosley !

Si l'on prend pour hypothèse qu'en dessous de 20 mots, la connaissance est nulle, on peut dire que parmi ceux susceptibles d'appréhender le dialecte on trouve 36 % d'informateurs de plus de 60 ans, 22 % de plus de 21 ans et seulement 4 % de jeunes de moins de 21 ans. Encore que cela ne sous-entend pas que ces personnes puissent « parler », ne serait-ce qu'en « patoisant », car il faut plus de 300 mots pour entretenir des conversations. Ce qui est révélateur, dans cette hypothèse, est que le pourcentage diminue de façon spectaculaire entre le groupe 2 et le groupe 1. Cela revient à dire que si la transmission s'était établie entre grands-parents et parents, avec cependant une chute de 14 % en 30 ans, elle est devenue pratiquement inexistante entre parents et enfants puisque la nouvelle chute de 18 % en 25 ans amène à réduire de 32 % les connaissances de la génération née en 1910. Si l'on songe que cette génération de grands-parents avait déjà perdu plus de 60 % de son parler champenois, cela nous amène à dire que, dans le meilleur des cas, on ne peut retrouver, aujourd'hui, que 8 à 10 % de traces de notre ancien dialecte.

Groupe 4 et 5

Le groupe 4 ne comprend que des personnes nées en France mais, non originaires de la Champagne. Il représente 42 informateurs de tous âges.

Le groupe 5 a été constitué avec des informateurs de nationalité ou d'origine étrangère, soit 26 personnes de tous âges avec cependant une majorité de jeunes de 15 à 17 ans.

On peut évidemment s'interroger sur la présence de ces deux groupes dans une enquête spécifique au dialecte champenois. Deux raisons ont motivé notre choix. La première est qu'il aurait été pour le moins désagréable d'établir une ségrégation entre élèves champenois et « étrangers » dans une même classe, d'autant que tous étaient également intéressés par ce P.A.E. La seconde est qu'il nous est apparu utile d'essayer de mesurer la « pénétration » d'un langage vernaculaire dans une population allogène qui séjourne depuis un temps plus ou moins proche dans notre région.

Dans le groupe 4, il est apparu que seules 3 personnes ne comprenaient aucun des mots testés. Par contre 32 en connaissaient de 1 à 15 et 7 en savaient de 16 à 40.

Dans le groupe 5, seulement 6 personnes ne donnaient aucun sens aux mots de Grosley. Par contre 20 autres purent fournir la définition exacte de 1 à 15 mots.

Pour les Français non champenois, il est normal qu'une majorité d'entre eux saisissent des mots locaux car ils peuvent être proches ou même identiques à ceux utilisés dans leurs régions d'origine. Ce cas est typique pour les Lorrains, Vosgiens et Bourguigons. D'autres ont appris des mots, des expressions, des locutions, « sur le tas ». Ainsi l'informateur qui « culmine » avec une connaissance de 40 mots, est arrivé très jeune en Champagne. Il a pu ainsi acquérir des mots de dialecte sans intention volontaire et les a intégrés à son vocabulaire.

Pour les étrangers, venus dans notre région sans connaissance linguistique du français, il apparaît à l'évidence qu'ils ont adopté indifféremment tous les mots pouvant leur permettre de se faire comprendre. Ils n'ont donc établi aucun distingo entre français, dialecte et, parfois, argot. Pour les jeunes, le problème semble plus complexe. Désireux de s'intégrer, ils se sont efforcés de saisir les flexions, les prononciations, les termes propres à la région où les circonstances les avaient conduits. Certains restent bilingues par besoin familial et ceci ne peut qu'accroître leur sensibilité. Ainsi, l'un d'entre eux fut le seul, dans une classe, à définir le mot **babocher** (écrire mal) car il lui avait été dit une fois par un « vieux », en pleine Z.U.P. de la Chapelle-St-Luc :

— T'écris pas bien. Tu baboches !

Au cours de ce P.A.E., avec leurs camarades « de France », ils furent aussi actifs que les Champenois et parfois, plus ! Tant il est vrai que découvrir les différences c'est, bien sûr, nier l'uniformité mais aussi, rejeter l'intolérance.

Pour conclure ce sujet, nous livrons cette réflexion, entendue sur « France-Culture » le 18 octobre 1984, lors de l'émission du Comité de liaison pour l'alphabétisation « *Les Etrangers et le dialecte* » : « *C'est les jeunes arabes qui sont nés ici et qui ont grandi ici qui véhiculent le plus le provençal et le marseillais. C'est eux qui le maintiennent et le préservent le plus. C'est fantastique, quand tu les entends parler, sans les regarder, c'est un Provençal, un Marseillais ...* ».

Impact des mots

Les 876 mots du « Vocabulaire Troyen » de Grosley ont été testés auprès des informateurs mais le travail de dépouillement n'étant pas achevé, les statistiques présentées ne portent que sur 568 mots, soit les 65 % du glossaire.

Il a été établi au départ de l'enquête qu'un mot ne serait considéré comme « connu » qu'à la condition que l'informateur en fournisse une définition similaire à celle de Grosley au XVIIIe. Il y aurait évidemment lieu, en un deuxième temps, de savoir quels sont les mots qui, en deux siècles, ont évolué, se sont transformés ou ont changé d'acception. Il serait également intéressant de savoir si les mots inconnus en 1984 ont été remplacés par leurs équivalents français ou sont disparus car les usages qu'ils désignaient ont cessé d'être.

Pour ces 568 mots les réponses se répartissent ainsi :

192 mots sont totalement inconnus et n'ont donc donné lieu à aucune réponse.

314 mots sont presque inconnus et n'ont donné que 5 réponses.

40 mots sont peu connus et nous avons reçu une dizaine de réponses.

17 mots sont connus d'environ 25 informateurs.

5 mots sont très connus et ont permis de recevoir 138 réponses.

Les mots totalement inconnus de nos informateurs réprésentent les 37 %, soit plus du 1/3 du vocabulaire proposé. N'oublions pas cependant que cette enquête n'a été conduite que sur une population principalement urbaine (hormis quelques villageois, la majorité de nos informateurs vivent dans des villes ou des bourgs). D'autre part il paraît normal que l'on ne sache plus ce qu'est un **bail futiau** (bail de 99 ans) ou un **mollo** (pain blanc d'une livre) et, bien d'autres mots qui ne correspondent plus à un usage. Il faut également tenir compte du pourcentage d'erreur imputable à un travail en milieu scolaire. Ainsi le **pesseau** (échalas) d'abord classé totalement inconnu, s'est révélé, après contrôle, avoir reçu 3 réponses affirmatives. Ce terme conforte par ailleurs notre opinion selon laquelle le dialecte est appréhendé de façon très différente en milieu urbain et en milieu rural. Ainsi, nous savons de façon certaine que le terme de **paisseau** est très connu dans tout le milieu agricole et viticole.

Les mots presque inconnus forment la majorité, 55 %. Ce sont pour la plupart des mots ayant un équivalent direct en français, tels que **allours** (arcades), **amerouche** (amer), **beucelot** (jumeau) ou n'ayant plus de support précis comme **toquat** (coiffe en deux éléments).

Les mots peu connus, 7 %, peuvent être classés en deux catégories. Ceux qui sont familiers et qui, à ce titre, passent dans

Une vigneronne de Croncels au début du XIXe (extrait de Vue panoramique de Troyes).

l'esprit de beaucoup pour des termes « semi-argotiques », ainsi **basser** (remuer) **brandilloire** (balançoire) ou des mots dont l'équivalent français n'apparaît pas à l'évidence, tels que **chazière** (garde-fromage en osier), **écalas** (noix dépouillée de son brou).

Les 17 mots connus, qui ne représentent que les 3 % du *Vocabulaire* se classent ainsi :

Truau (petit étang)
Aboucheton (placé tête en bas)
Accin (jardin attenant à une maison) ..... 11 réponses
Vinée (appenti où on met le vin)
Amputer (sentir très mauvais) ..... 12 réponses
Culotter (aller trop lentement) — A noter que ce mot serait davantage à classer dans les mots « populaires ».
Chafrogneux (qui choisit ses mets) ..... 13 réponses
Tôgner (se battre) — même remarque que pour culotter ..... 14 réponses
Cercle (pour berceau) ..... 15 réponses
Chazeron (moule à fromage) ..... 16 réponses
Beigne (coup) — même remarque que précédemment
Boude (nombril) ..... 17 réponses
Charculot (dernier né) .... 18 réponses
Cocu (primevère officinale)
Angouler (avaler goulûment) ..... 21 réponses
Marcou (chat mâle)
Bailler aux corneilles (Béer) ..... 25 réponses

Ayant repris sans exclusion tous les mots et les locutions cités par Grosley, il est évident que certains termes sont à la limite du langage argotique ou même très populaires dans l'ensemble de la France (bailler aux corneilles par exemple).

Nos informateurs étaient de toute façon convaincus que ces mots appartenaient à la langue française et n'avaient certes jamais songé à le vérifier.

La dernière catégorie, 5 mots très connus, soit 1 %, ne représente pas de façon directe une connaissance du dialecte. Ce sont en effet des termes que Grosley avait, en son temps, notés comme spécifiques au parler troyen mais qui, depuis, font partie du langage français courant. C'est le cas de **geindre** (138 réponses), **à tout bout de champs** (30 réponses), **dadet** (45 réponses), **bide et bidon** (64 réponses).

Il apparaît que cette statistique sur l'impact des mots — qu'il y avait pourtant lieu de faire — n'est ni convaincante, ni probante. Il fallait cependant différencier les mots connus par un grand nombre d'informateurs et les informateurs connaissant un grand nombre de mots. Ces derniers peuvent être considérés comme les « supports » ou les « mainteneurs » du dialecte alors que les premiers font qu'un mot dialectal pénètre d'abord le langage populaire pour être ensuite admis dans le français courant.

Parler troyen et langue d'oïl

Grosley s'était plu à rapprocher son « *Vocabulaire troyen* » de celui des langues anciennes, celte, latin, grec, ou modernes, anglais, italien, espagnol. Par l'intermédiaire du « *Glossaire de la Monnoye* » il avait également établi des rapports avec le dialecte bourguignon et il cite plusieurs mots identiques dans les deux parlers (mention « *bourg.* » dans le texte).

Jean-Claude Bibolet nous rappelle que picard, normand, lorrain, etc... et évidemment champenois, ne sont que des variantes régionales de la langue d'oïl du Nord de la France. Il aurait donc été tout à fait anormal que Grosley ne puisse trouver des similitudes entre son travail et celui de la Monnoye.

Nous avons voulu reprendre ces comparaisons et nous avons pu profiter des recherches de deux collègues. Celles-ci ont conduit leurs enquêtes, respectivement, en Bourgogne et en Lorraine.

En Bourgogne, Mme Peguy, aidée de Mme Geneviève Legros d'Echevronne (entre Nuits et Beaune) ont pu retrouvé 11 mots de Grosley avec des sens voisins ou même identiques. Bien que ceci dépasse le cadre de la présente étude, elles ont également noté 55 autres mots, non signalés par Grosley et la Monnoye mais qui, tous, appartiennent aux deux dialectes ; notamment **artot** (gros orteil), **boquer** (heurter), **bouchon** (buisson), **arriée** (interjection au sens mal défini)...

En Lorraine, et plus précisément dans les Vosges, Mme Hutzig a conduit son enquête dans le secteur de Remiremont. Elle a pu dresser une liste de 41 mots. Certains sont communs aux trois dialectes, bourguignon, lorrain, champenois, par exemple **bouchon** (buisson), d'autres semblent n'avoir de résonnance qu'entre Lorraine et Champagne, tel que **bassoter** (travailler sans entrain).

Il est certain que de nombreux autres mots doivent être communs, au moins, aux trois parlers mais notre but n'était pas d'établir ce type de comparaison. Il s'agissait, plus simplement de confirmer les termes du « *Vocabulaire Troyen* » pour lesquels Grosley avait porté la mention « *bourg.* ».

Dominique RICHARD.

ÉCRIRE L'ORALITÉ

Paysanne et bourgeois troyens au début du XIXe (extrait de Vue panoramique de Troyes).

Le parler troyen, le champenois et tous les dialectes peuvent se transcrire au même titre que le français ou l'anglais. Cela semble tout à fait logique puisque l'écriture est, par définition, la représentation de la pensée par des caractères de convention. Seulement, dès l'instant où l'on veut écrire en champenois, « *y a comm un défaut !* », ce défaut se nomme « orthographe » ! Comment écrire correctement les mots ?

Déjà en français chacun a pu, dès l'école primaire, apprécier dans la joie (?) la différence entre un cuiss**eau** de veau et un cuiss**ot** de chevreuil, entre un **f**arceur et un **ph**armacien, un **ch**inois et un **chi**ropracteur... Quant aux *caractères de convention*, parlons-en ! Un wagon se dit [vagon] en français et [ouagone] en anglais. Les joueurs de paume (ceux qui ont fait le fameux serment) disaient « **Tenez !** » pour passer la balle au partenaire. Les Anglais — dans leur logique — ont compris [tiniz] et c'est pour ça que depuis on joue au **tennis** !

Jusqu'au XVIIIe l'orthographe n'était pas régie. Chacun écrivait selon ce qui lui semblait être le plus judicieux. L'écriture du français n'a, en fait, été établie de façon régulière qu'à la fin du XIXe siècle, grâce aux recherches éthymologiques. En règle générale, un mot ne peut donc bien s'écrire qu'en respectant au plus près la graphie du mot ancien dont il est issu. Sauf exceptions bien sûr, et il y en a !...

Pour écrire correctement le dialecte champenois il faut donc d'abord déterminer l'origine, l'éthymologie, des mots. On peut dire qu'à ce jour, rien n'a été fait en ce sens. Par conséquence, avant de pouvoir orthographier ce langage il y a, comme on dit, « *du pain sur la planche* ».

De plus il y a la prononciation, l'accent, qui, autant que faire se peut, doivent être rendus. Et cet accent permet de reconnaître un vieux Troyen « à dix lieues à la ronde » car il est encore plus prononcé que celui des Aubois en général. Les Marnais se font d'ailleurs un malin plaisir de préciser « **Lé Haubois y z'ont du poâl dans lé horeilles !** ». On traîne... Qu'ils disent ! Non mais !oh ! A côté des Lorrains ou des Suisses, nous, *on srait plutôt l'T.G.V. !...* sans blague...

Enfin il faut tenir compte de la grammaire et de la syntaxe. C'est-à-dire de la façon d'organiser les mots dans le cours d'une phrase, avec ordre. C'est précisément cet ordre qui pose problème car ladite syntaxe correspond à une manière de penser. Les Français admirent un ciel bleu alors que les anglais préfère un *blue skye*, un bleu ciel ! Un Champenois, lui aussi, pense différemment en dialecte ou en français. Inconsciemment cette pensée rejaillit sur le langage courant. En ce sens Henri Bourcelot a raison de dire que la disparition du dialecte a donné naissance à un français abâtardi. Voici, à titre d'exemples, quelques phrases types que les Troyens utilisent avec, bien sûr, la conviction de parler un français très correct.

« *J'exige que tu viennes près de moi !* »
— **Viens voire !**

« *Désires-tu quelque chose ?* »
— **T'en veux-t-y ?**

« Je n'aime pas cela ! »
— **J'aime pas !**

« *Oh ! fais attention* »
— **Oulah ! Gare !**

Nous pourrions multiplier les exemples mais ceux-ci suffisent à montrer que le Troyen et le Champenois recherchent toujours la formulation la plus condensée. Pour cela ils éliminent du français tout ce qui ne leur semble pas nécessaire. Ainsi **ne pas** leur semble une redondance ; *Je n'aime pas* devient **j'aime pas** ici et **j'n'aime** en Argonne.

Il faut se rendre à l'évidence, écrire le dialecte n'est pas chose aisée.

Lorsque deux dialectalisants entretiennent une conversation — en postulant qu'ils aient une parfaite connaissance de leur langue — ils ne commettent aucune erreur. Si, d'aventure, vous leur demandez de transcrire cette conversation, vous ne retrouverez dans le texte qu'un charabia patoisant innommable ! Pourquoi ? Pour deux raisons extrêmement simples. La première : ils vont éprouver le besoin d'être compris et, pour ce faire, glisseront des mots français qu'ils ont plus ou moins écorchés. La seconde : dès l'instant où il faut écrire et partant de ce que le dialecte est resté essentiellement oral, vos informateurs se trouvent obligés de penser en français et de rétablir le dialecte au second degré. Ainsi, dans les deux cas vous n'obtiendrez que des textes plus ou moins patoisés (ou francisés selon l'angle que l'on choisit). La solution, heureusement aujourd'hui possible, est d'effectuer un enregistrement « sur le vif » et de transcrire ensuite *in extenso*.

Malgré ces remarques, nous avions pris pour exemples des dialectisants « bon teint » mais on peut juger de ce que cela peut donner lorsque, comme cela fut fréquent de la fin du XIXe à la première moitié du XXe, ce sont des clercs « lettrés » qui se targuent de vouloir écrire en champenois !

Dans le cadre du P.A.E., les élèves du L.E.T. des Lombards ont recueilli de ces textes patoisants. Nous en avons choisi quelques uns. Chacun d'eux est accompagné d'une traduction et assorti de commentaires. Il est important de préciser que nous avons repris les mots afin de les transcrire au plus près de leur sens réel. Une informatrice se plaint d'ailleurs dans une lettre des difficultés que lui a posé cette sacrée orthographe du dialecte. Nous n'avons pas jugé utile de préciser la prononciation, pensant que les signes phonétiques alourdiraient et seraient hors de propos.

La rue du Bois. Photo Clausel (Musée de Troyes).

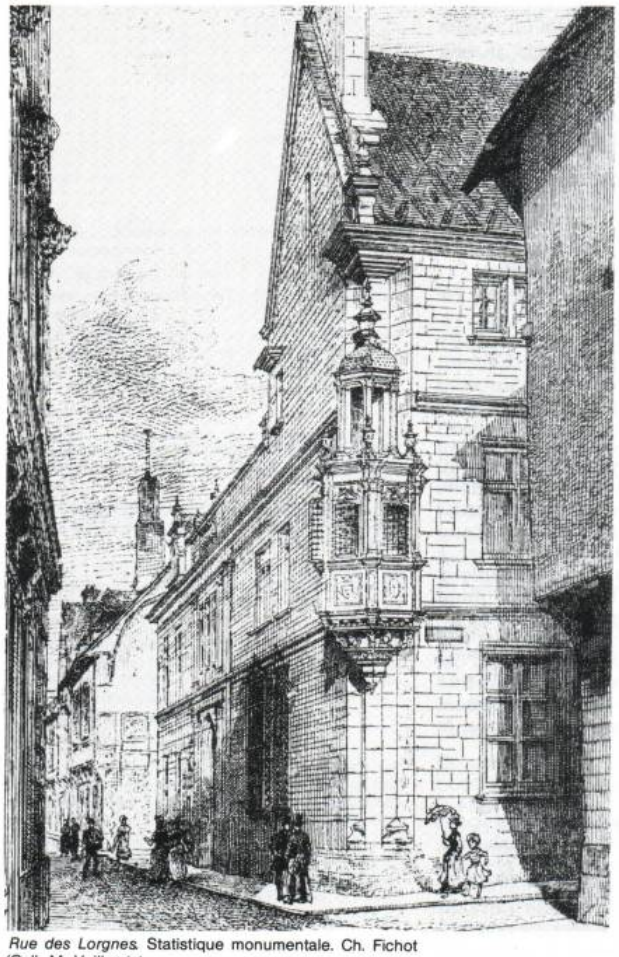

Rue des Lorgnes. Statistique monumentale. Ch. Fichot (Coll. M. Vuillemin).

La Champenoise. Année des Dames Nationales, Février, par Restif de la Bretone. Grav. Binet.

LES ARGONNAIS... VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Texte extrait du Bulletin d'information d'avril 1984 du Comité d'entreprise de la Sté Mayeux, Entreprise de Travaux Publics de Ste Menehould - Argonne (Marne).

L'père disot : « j'm'a va souffler la chandelle et j'verrons m'cueucher... ». L'hiver, on passot à l'atale, pancher in po d'iau dri les vaches. In po pus, in po moins ! L'été, ç'n'atot me la même chouse : On mouillot in po d'paoussire dvant l'hus...

Les filles atint tjours prêtes à sourtir ! Elles s'en allint bein long, à huo ou à dia. On avot bée rbeyer, on n'les voyot pus. Mâ on les oyot qui riint avo les torets d'gaçons. Elles caclint avo z'eux, les gâces. L'père s'fachot et la mère les défendot. L'grand-père tussot et les sacrins mâtins d'gosses courrint com des faous.

Les voisins atint toû là. Les hommes n'disint me maoù yak : « Oyez-vée les cloches de N'Attancoû, j'arons d'la pleuge ! ».

Les femmes avint la lingue bien pendues, z'olles.

La vis s'accouvo me, léie. Elle aggluso ses grous bas et ses grands cottes, et quand elle rmonto les pis su s'couvot, ça n'sento me bon ! Ça n'l'empêcho me de cacler avo les aut' !

L'père créyot tjous qu'il arrivot à faire rentrer tout l'monde... Mais ç'n'atot me vrai... Les peutes gâces restint avo les mâtins d gaçons...

Le père disait : « je vais souffler la chandelle et puis nous irons nous coucher... ». L'hiver, on passait à l'étable pour « épancher » un peu d'eau derrière les vaches. Un peu plus, un peu moins ! L'été, c'était différent : On « mouillait » un peu de poussière devant l'entrée de la maison...

Les filles étaient toujours prêtes à sortir ! Elles partaient à droite, à gauche, souvent longtemps. On avait beau les guetter, on ne les voyait plus. Mais on les entendait rire avec les « petits taureaux » de garçons. Elles bavardaient avec eux, les garces. Le père se fâchait et la mère les défendait. Le grand-père toussotait et les sacrés taquins de gosses couraient comme des fous.

Les voisins étaient tous là. Les hommes parlaient peu : « Ecoutez attentivement les cloches d'Attancourt, nous aurons de la pluie ! ».

Les femmes, elles, avaient la langue bien pendue.

Je la vis s'accroupir. Elle arrangea ses gros bas et sa jupe et quand elle remit les pieds sur sa chaufferette, cela ne sentait vraiment pas bon ! Ceci ne l'empêcha pas de discuter avec les autres !

Le père croyait toujours qu'il parviendrait à faire rentrer toute sa famille... Mais ce n'était jamais vrai... Les sales petites garces restaient avec les garçons délurés.

LE TERLEPHONE, QU'EST-Ç'QU'C'EST QU'ÇA ?

Texte extrait du même document argonnais.

Au lavoir, entre bonnes femmes à Passavant :

— Quoé qui disont qu'on va avoé un terléphone. Quoé qu'c'est de ç't'affaire là ? Ce srait don pou arrouseïe les vingn !?
— Vus n'y étaïe pus, cousine.
— Eh bein ! où c'que ça s'met ? pouquoé qu'cest faire ?
— Ça sri à la poste, noume ? Ce n's'ritm' pourtant à ciz vous?
— Couma don qu'ça y est, ç't'affair'là ?
— Eh bein ! c'est coum si on cournait ; on caouse das iun et on répond das l'aut'. Compurnez-y ?
— Ah bien ! il a fauri un grou cournet pou qu'on oyi d'Passavant à Paris !
— Eh ! n'm'a paorlez'm ; i sont màou malins à ç't'hàoure !

Nous n'avons pas jugé nécessaire d'apporter une traduction au second texte. Il n'est composé que de mots français. Seules la syntaxe et la pronociation, proches du parler argonnais, en font un texte genre « patoisant ». Par contre le texte précédent, qui a été livré à ses lecteurs sans traduction, recèle, mêlées au français, bon nombre d'expressions dialectales utilisées à bon escient. On peut en déduire que l'auteur du texte connaît encore assez bien son dialecte et que ses lecteurs le saisissent également. Si non à quoi servirait d'écrire pour ne pas être compris ? Il connaît aussi les habitudes anciennes entre autre celle, pour l'homme, d'aller uriner le soir à l'étable... Je me souviens d'avoir, moi-même, entendu autrefois cette conversation entre deux époux :

— Lavou qu'va ?
— J'va picher au cul d'la dagorne !...

LES HISTOIRES DE TANTE ZINE
LE PTIT GARÇON EN VACANCES

J'vais vous raconter une piote histoire égrillarde un po d'chez nous. Une fois y aveu un ptiot gars en vacances à l'campagne chez l'grand-mère et l'mâtin l'éteut toujou fourré dans ses jambes. Un jour pa un bée soleil, l'grand-mère éteut là, plantée dans l'mitan d'la cour, les jambes un po écartées, quand l'sacré gamin arrive. I la rigad, i z'yeute un po, il ecot' et pis il entend tic ! tic !. I s'gratte un po la tête et dit : « J'seu me fo, pourtant i n'pleume ? quoi ça bi'n ête. Mais c'éteut dur à dviner car à c't'époque les femmes aveu des cotillons et des grandes cottes jusque su les solers. Il arrête un po. I rigad à droite, i rigad à gauche, rein ! Et tout à coup l'grand-mère bouge. Et quoi qui voit ? D'iau à terre ! Elle aveu laché les iaux su place. I n'fait qu'un saut, s'grouille à la maison voir sa mère et dit « Man, pourquoi l'grand-mère met des grandes cottes ? ». La man,joignant le geste à la parole, li su son derrier et dit « Ç'ost pou cacher ça ! ». Le v'la t'y pas qui s'met à rire aux éclats « Ah ! Ah ! Nenni man ! Elle seume rtroussée la mémée pou ouvri son robinet ! » — « I ai me besoin, mon bon, répond la man, mémée met des culottes sans fond »... C'est une histoire vraie, le gamin aveu cinq ans.

Bée : bel, utilisé préférentiellement à beau. Cette forme était déjà connue au XIe siècle, du latin *bellum*, joli.

Po : peu, le terme du XIe siècle, **poi, pou, pau,** vient du latin *paucum, pauci*. La forme la plus courante en dialecte est **pocho.**

Mme Gérard, âgée de 50 ans, est originaire de Cheminon (Marne). Elle n'avait jamais parlé patois dans sa famille et c'est son fiancé, dialectisant, qui lui a appris son vocabulaire. Ordinairement elle conte ses histoires oralement. Pour répondre à la demande elle en a transcrit deux, dont celle-ci. Ce texte confirme ce que nous avons dit précédemment. Pour réaliser un écrit dialectal il faut, nécessairement penser en dialecte, ce que, de toute évidence, cette personne ne peut faire. Le résultat est une histoire « semi-patoisante » constituée à partir du vocabulaire français abâtardi.

LETTRE DE LA PLACARDELLE

Cher cousin,

En patois, mais, l'ortographe ?

J' a bié rçu vout' lette. V'étez bié genti d'm'aoi invité. Juillet au début ça m'arat convenu si ça n'avat été si mal. Après sa mourt du 10 juillet j'seu allé aveu ma sœur à Moiremont. J'a eyu une grosse peine car on s'aima bié et pis j'm'occupo bié de l'elle. Ça m'fait un tro.

Pou m'distraire, malgré mes 79 ans, on m'ai dmandé si je n'voulo me voir pou qu'les balosses ne soyent mi perdues. J'ai dit oui, les balossies ployont d'sous la charge. Je n'fra me des confitures mais des bocals et pis en septembre j'm'avera acô aussi ma sœur pou m'reposer. J'arou été bié contente de faire connaissance aveu voute ptiote famille. On arai p'tête bié acô l'occasion d'se voir. Le patois ça n'ai me facile pou l'écrire. I n'aveuil point d'messe à St Roch çt'anneuil. M. le Curé i va à Lourdes. I n'l'ai me annoncé l'dimanche à la messe. Tachez de v'débrouillé aveu mon charabia d'la Placardelle (Vive la Placardelle ! com disa mes nièces. C'état l'paradis pou z'eux. Y z'étint 3 filles pou gardé 4 vaches et pis elles les avoent perdues, c'état pendant leu vacances). J'm'arrête pas'que j'seus ôdeille.

Bié des chouses aussi vous et aco ma rconnaissance.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Mme Marcelle Daignères, originaire de la Placardelle en Argonne. Nous avons pu parler avec elle en dialecte. Elle s'en souvient fort bien et le prononce avec l'accent typique de l'Argonne. Dominique Richard lui a demandé de lui adresser un courrier en dialecte... Le résultat, vous venez de le lire. Cette personne n'a pas pu l'écrire. Elle a donc utilisé du français modifié par l'accent qu'elle connaît. Tout juste a-t-elle introduit **balosse** qui, pour elle, n'a pas d'équivallent français connu, **ôdeille, me, aco,** et les conjugaisons des verbes...

Balosse : prune noire, variété de quetche. L'arbre est un balossier ou **balossie.**

acô : encore, déformation du latin *hac hora*, à cette heure.

me : négation. Le E final est généralement élidé [**fra m'**]. Littéralement **me** = mais du latin *magis*, davantage. On devrait donc traduire **je n'fra m'** par **je ne ferai plus.** En fait cette locution **ne-me** a pris un sens de négation semblable à *ne-pas*.

Odeille : harassée. Au masculin on dit **odé.** De même que son homologue français, il est issu de **haro, harou,** cri d'origine franque **hara** pour exciter les chiens (anglais *here*, ici) : *haro* = [haroder] = **ôder.**

DISCOURS DE NOCES D'OR

Bein l'bonjour tout l'monde

On m'a dit aujourd'hui qu'c'était l'mariage de l'Adèle et du René. J'm'ai dit : « faut tout d'même bein qu'jaille sûr, leur dire quéqu'mots à ces ptiots là.

Dame, c'est qu'j'les ai mariés, il y a cinquante ans aujourd'hui ! C'est pas d'hier, j'me rappelle bein !

L'Adèle, j'la rvois encore. C'était eun' bell' fille, toute blonde. All était toute gaite, même qu'all rigolait tout l'temps !

L'René, lui, c'était un beau gars ! un grand, bein spacieux, même qu'il avait été en Afrique pou son temps d'soldat ! Au Maroc qui disait ! I a dû en faire du ravage dans les cœurs aveu son bel uniforme et sa chéchia ! La preuve c'est qu'l'Adèle, all a pas pu résister !... I avait dû aller sous sa f'nêtre y chanter sous l'soleil marocain.

C'était un enjoleu l'René ! Alors, un beau jour, i s'ast rblanchi, i a mis eun'chmise fine et i a été dmander sa main. Aveu les parents d'la fille is ont trinqué, is ont choqué, is ont mangé des marrons qui poffaient dans la chminée et is ont fixé l'jour d'la noce. C'était en 29.

Ah ! pou eun'bell'noce, ça a été eun'bell'noce.

Les invités is étaient vnus la veille pou manger les abats ! et l'lendmain, c'est moi qui les ai mariés !

A l'église is avaient bein fait les choses, is avaient donné l'chanteau et, en sortant, is s'sont fait tirer en portrait ! Et l'repas ! pour ça on a été bein avoènés, il y avait d'la brioche ! ça énoue la brioche ! i y en a fallu des avalons pou la faire couler ! Le Louis tnez, qu'avait toujou un boyau d'vide, i allait raguerner dans tous les plats et i vidait tous les fonds d'lit', même qu'i avait mis ses chaussures-à-bascule et qu'i s'en allait blique-bloque...

Après on a dansé, on a cherché les mariés, pis, on les trouvé et on a vu l'René, i s'est rlevé en panets et i a bu l'champagne dans un pot d'chambre tout neuf !...

Et pis, l'lendmain on a rcommencé à manger les restes !...

Mais la Clotilde all a dit « Ça suffit com ça ! is mang'raient bein toute la maison !... Allez mon garçon ! Au travail !... » All badinait pas la Clotilde.

Et bein dpuis ç'temps là, is s'sont guère arrêtés d'travailler. Un beau jour l'Adèle all a dit au René avant la rlevée « J'sais pas quoi qu'j'ai, j'suis derne. T'à l'heure j'm'ai ragrippé à eun' chainz ! » — « Bein, qui dit l'René, on pourrait pt'ête bein avoir un ptiot ! » I a l'habitude des mécaniques ! I a tout d'suite vu ç'qui clochait !

Et bein, c'était ça... L'Adèle all s'est mis à grossir, à grossir, qu'les femmes à la fontaine all disint :

« All va t'y beintôt s'ébouler tout d'même ! ».

Et pis, all s'ast éboulée... Et l'Bernard i est arrivé ! Un beau gamin aveu eun' bonn'balle ! L'Adèle, all a quand même eu du mal aveu çt'embarras d'cuisine ! C'était traire, aller aux pommes de terre, faire à manger, et pis, laver les couches ! fallait la voir partir à la fontaine tous les jours, son triolo sous l'bras, son taboulo dans l'aut'main !

Pendant ç'temps là, l'René i faisait des sacrés attelées. C'est qu'i y avait une femme et un ptiot à nourrir !

Et pis, les années ont passé, le ptiot i a grandi, i est même bein spacieux lui aussi. I a fréquenté lui aussi, la Josette, un beau brin d'fille aussi. Alors un beau soir, accotés

Rblanchir : litteralement se reblanchir, mettre des vêtements propres.

Poffer : éclater, onomatopée.

Avoèner : nourrir à profusion. Littéralement donner de l'avoine aux chevaux.

Enouer : s'étrangler en avalant un met. Enouer n'est utilisé en français qu'en terme de blanchisserie pour désigner l'opération qui consiste à éliminer les nœuds et les corps étrangers des étoffes dégraissées.

Avalons : gorgée de liquide que l'on avale.

Raguerner : gratter le fond des ustensiles de cuisine pour en récupérer la nourriture. Littéralement *ragrainer*, redonner de la graine aux oiseaux d'élevage et au gibier.

Blique-bloque : aller cahin-caha comme un homme ivre. La locution populaire « *avoir des chaussures-à-bascule* » a le même sens.

Panets : Longs pans de chemises d'homme anciennes. L'homme couchant avec sa chemise, **se rlever en panets** signifiait qu'il n'avait pas pris le temps de s'habiller.

Derne : darne, édarné, avoir des darnitures, avoir des étourdissements, être *saoûl comme une grive*. La *drenne* ou *draine* est une variété de grive de grande taille (métathèse drenne - derne).

Ragripper : agripper avec sens renforcé.

Chainz : prononciation nasalisée de chaise.

S'ébouler : accoucher, de l'ancien français *esboeler* (latin *botulum*) faire sortir les boyaux. Au XIIe ce mot avait déjà le sens connu en Champagne puisque l'on peut lire en 1155 : *Enfanz em bers esboeler*, dans *Brut* de *Wace*.

Triolo : triolet, triola, triole, truolo, garde-genoux de lavandière du latin *truella, trua*, cuiller à puiser (du fait de la forme) dont le français à fait *truelle*.

Taboulo : batte de lavandière. Ce nom a été donné en raison du bruit de tambour, en arabe *tabûl*, que produit cet instrument.

du-long l'mur, l'René et l'Adèle is sont dit : « Le vlà éluché maintenant. On va pouvoir souffler un peu ! Ça fait quand même cinquante ans qu'on est attelé à la même charrue. On n'est pas enco au bout du rouleau, bein sûr ! On a bein un peu d'temps en temps l'équénia, on traîne un peu les pnots. Mais i y en a qui côment enco bein pus qu'nous. Alors pendant qu'i est enco temps, on va inviter les ptiots et pis la famille et les amis, pis l'maire qui nous a mariés et on va fêter ça ! ».

C'est pou ça qu'on est là aujourd'hui !

Aussi moi j'va vous dire : « l'Adèle et l'René, et bein... C'est tout d'même du bon monde !!!...

Il s'agit du discours prononcé par Mme Simone Lambert, **Mairosse** de Thieffrain (Aube) le 2 septembre 1979, à l'occasion des cinquante ans de mariage de Madame et Monsieur René et Adèle Mottard. Pour la circonstance Mme Lambert s'était efforcé d'établir un texte qui leur rappelle le temps de leurs épousailles. Nous pouvons dire qu'il est fort bien « tourné ». Le français y est transcrit dans la prononciation locale, sans exgération, et tous les mots dialectaux dont elle avait mémoire, ont été placés judicieusement. Nous les avons traduits en mentions marginales.

Certes ce n'est pas totalement du dialecte — loin s'en faut — mais, et ceci est important, ce n'est pas non plus du mauvais patoisé. Nous avons eu l'occasion de faire des enquêtes enregistrées dans cette région et c'est tout à fait ce qui se reflète à l'écoute d'un entretien. De tous les textes patoisés que nous avons eus, c'est très certainement celui qui reflète le mieux la réalité du parler coutumier.

Attelée : journée de travail. Littéralement période durant laquelle un cheval reste attelé.

Elucher : élever, délurer un enfant. Faire en sorte qu'il ne se laisse plus prendre à un leurre, en moyen haut allemand *Luoder*, appât.

Equénia : courbatures dorsales. Ce mot est de même origine que le français *échine*, soit le mot francique *skina*, « os de la jambe ». Il est semblable à s'échiner, se fatiguer.

Pnot : aile des volailles. **Traîner les pnots** = traîner la jambe. Les **pnots d'bilots**, ailes de jars, servaient de plumeau pour enlever les cendres de l'âtre. Comme le mot français *penne*, il est issu du latin *penna*, plume.

Côme r : gaumer, se gâter. Se dit d'un aliment qui a cuit trop longtemps et, par extension des personnes gravement malades ou atteintes de sénélité. Ce terme pourrait avoir la même étymologie que le français *chômer* dont le sens premier est *se reposer par la chaleur*. Latin *cauma*, du grec *kauma*, chaleur.

L'VIEUX LODIO

L'vieux Lodio rvenot d'la braconne.
La Marie — « T'es bein bianc ! quoi don qu't'os ? ». Le Lodio — « J'seu prin ! » La Marie — « T'os prin ? » La Lodio — « Pa l'Gard', pou eun' ptiot' treute » La Marie — « Fallait l'fout'à iau ! » Le Lodio — « Y airos bein voulu t'y vôre ! I étot en colère, i s'gonfiot com' eun veudret, i taipot du tailon tot com'eun'bique ! ».

Ce texte très court nous a été fourni par M. Jean-Pierre Pétré, âgé de 37 ans, originaire d'Essoyes (Aube), et professeur. De parents instituteurs — parlant donc le français — il vécut auprès d'une grand-mère qui parlait patois. Enfant, il connut donc le bilinguisme mais faute d'interlocuteur il ne put utiliser ses connaissances dialectales par la suite.

L'occasion de ce P.A.E. lui permit de se remémorer quelques phrases et cette histoire que sa grand-mère lui avait contée en dialecte.

Voici, pour finir, quelques phrases, recueillies lors du P.A.E. par un élève auprès de Mme Menard, âgée de 74 ans et habitant Chaserey (Aube).

LE VIEUX LOUIS

Le vieux Louis rentrait de braconner :
— Marie « Tu es bien blanc, qu'as-tu ? » Louis — « Je suis pris ! » Marie — « Tu es pris ! » Louis — « Pris par le garde à cause d'une petite truite » Marie — « Il fallait le jeter à l'eau ! » Louis — « J'aurais bien aimé te voir à ma place ! Il était en colère, se gonflait comme un lézard vert et tapait du talon comme une vieille chèvre ! ».

« — Mâs ! ma bonn', lavou don qu't'tétos ? J't'aipliose et j'te cherchos tout partout !
— Mâs ! J'étos là, darier, que j'soignos mes couchats !
— Et ton homme ? Comment qu'ça va ?
— Olah ma bonne ! m'en parles pas ! I dvient chti. I faut qu'j'i dises : ratêtes don d'la que j'balie.

— Mon dieu ! mon amie, où étais-tu ? Je t'appelle et je te cherche partout !
— Mais ! J'étais là, derrière la maison, je soignais mes porcs !
— Et ton mari, comment se porte-t-il ?
— O ma pauvre amie ! ne m'en parles pas ! Il retombe en enfance ! Il faut que je lui dise de se déplacer lorsque je balaie.

En conclusion de cette première partie — la seconde concerne le vocabulaire et sera publiée en 1986 — peut-on dire qu'il existe encore un dialecte champenois ? Posée de cette façon la question ne peut offrir qu'une seule réponse : NON. Au sens complet du terme on ne parle plus le dialecte. Tout au plus pouvons-nous encore rencontrer des personnages qui ont conservé suffisamment de vocabulaire pour émailler généreusement leurs conversations.

Pour aborder le sujet de façon plus précise, il faut poser la question différemment : « Peut-on, en 1985, retrouver le dialecte champenois ? ». En ce cas la réponse est OUI car nous avons la preuve, par les collectages entrepris, que l'ensemble de la population autochtone, principalement rurale, détient encore l'ensemble du dialecte. Cela signifie que chacun d'entre nous possède quelques mots, quelques locutions, connaît un conte, une histoire, une chanson, se souvient d'une expression, d'une phrase typée et la somme de ses bribes de langage est telle qu'elle recouvre la presque totalité du dialecte.

Pour conclure nous ne pouvons que féliciter les jeunes qui ont entrepris cette étude. Ils ne s'attendaient certes pas à ce qu'elle les entraîne aussi loin ! Beaucoup nous ont dit : « *Si on avait su...* ». Bien sûr ! mais les difficultées rencontrées n'en ont arrêté aucun. Peut être même certains — nous devrions dire certaines car l'élément féminin était largement représenté — se sont-ils accrochés davantage au sujet. Peut-être quelques-un(e)s auront idée de poursuivre ce travail car nous ne serons jamais « de trop » pour le conduire.

Terminons sur la réflexion que fit une des jeunes participantes de ce Projet d'Action Educative : « *Certaines jouent aux cartes, d'autres collectionnent les timbres, nous on a préféré faire ça. Ça nous a semblé plus intéressant...* ».

Les enquêtes réalisées par les élèves du L.E.T. et leurs professeurs sont intéressantes et reflètent de façon très nette l'état actuel de la connaissance de l'ancien dialecte par une population, toutes classes d'âges confondues, vivant en milieu urbain, à de rares exceptions près. Il va sans dire que les statistiques présentées ne peuvent ravir ceux qui souhaiteraient sauvegarder cet élément de patrimoine. Encore que lorsque nous demandons de « sauvegarder » le dialecte, nous ne voulons pas dire qu'il faille supprimer la langue française et réapprendre à parler comme au XVIIIe. Ce serait, là, une absurdité !

Par contre nous pensons qu'il ne serait pas inutile que ce dialecte champenois, avec ses variantes locales, entre dans les matières d'études scolaires. On y étudie bien le grec et le latin, langues mortes depuis bientôt deux millénaires ! Pourquoi ne pas étudier aussi un langage vernaculaire qui est un parent direct du français moderne ?

Il est évident que pour que le **champeignat** soit « appris » par les élèves, il est nécessaire qu'il soit préalablement étudié, orthographié, « mis » en grammaire et en dictionnaire... ce qui, en grande partie, reste à faire.

Les textes recueillis par les élèves appellent plusieurs remarques. La première — nous n'insisterons jamais assez — est qu'il ne faut jamais demander aux informateurs « d'écrire » ce qu'ils savent. Pas plus d'ailleurs qu'il ne faut leur donner des listes de mots à lire ! Cela va à l'encontre de l'oralité et réduit considérablement le champ de collectage. La seconde est corollaire de la première. Les textes présentés ne sont pas en dialecte mais, dans leur majorité, en français « patoisé ». Tout au plus pourrions-nous excepter l'histoire du vieux Lodio qui fut contée par M. J.-P. Pétré. Il nous est cependant apparu nécessaire de les présenter car ils font partie intégrante de l'étude et participent également à démontrer l'état actuel du langage.

G. ROY.

Rue de Nervaux (Annuaire de l'Aube).

LES PARTICIPANTS AU P.A.E

Groupe 1 : Originaires de Champagne
Jeunes de moins de 20 ans.

Barbier Patrick - 15 ans - Troyes
Baudin Eric - 14 ans - Buchères
Bellavoine Gérald - 15 ans - Troyes
Bergerot Laurent - 15 ans - St André
Bertauche Marc - St André
Bézier Olivier - 15 ans - Assenay
Blin Christophe - 14 ans - St André
Boizard Nathalie - 18 ans - Trannes
Boucherat Laurent - 15 ans - Troyes
Brunner Christophe - 14 ans - Troyes
Capestan Fabrice - 14 ans - Palis
Carré Valérie - 17 ans - Polisot
Carré Valérie - 17 ans - Bar-sur-Seine
Cartigny Sandrine - 15 ans - Chaserey
Cautrupt Jean-Christophe - 18 ans - Vallentigny
Charton Jean-François - 18 ans - Chauchigny
Charton Jean-Louis - 19 ans - Chauchigny
Charuet Christian - 15 ans - Barberey
Collery Marie-Odile - 16 ans - Buchères
Cony Hervé - 15 ans - Arcis-sur-Aube
Cottereau Laurent
Corel Claude - 14 ans - Vailly
Cornette David
Cotel Marc - Troyes
Courtalon Franck - Saint Lyé
Cultot Frédéric - 17 ans - Rennepont (52)
Cultot Xavier - 19 ans - Rennepont (52)
Debrouwer Hervé - 16 ans - Piney
Delaval Marie-Pierre - 16 ans - Troyes
Deline Denis - 14 ans - St Julien
Demers Didier - 14 ans - Les Riceys
Donon Jean-Luc - 14 ans
Durupt David - 16 ans - Troyes
Eglé Jean-Marie - 16 ans - Ste Savine
Fèvre Franck - 17 ans - Longeville-sur-Mogne
Foucard Didier - 14 ans
Gatto Michel - 15 ans - Romilly-sur-Seine
Gauthier Christophe - 16 ans - Troyes
Gauthrin Olivier - 15 ans
Gérard Nadine - 17 ans - Rilly-Ste-Syre
Godenaire Jean-Philippe
Gosc Sylvie - 18 ans - Troyes
Grossir Frédéric - 16 ans - St Julien
Guenin Patrice - 15 ans - Vauchassis
Hertzog Didier - 16 ans - La Chapelle St Luc
Hognon Eric - 16 ans
Houbin Laurence - 16 ans - Troyes
Houdart Bruno - 17 ans - Moussey
Huguenot Christophe - 16 ans - Troyes
Imbert David - 16 ans - Troyes
Jacquinot Eric - 17 ans - Romilly-sur-Seine
Jourd'heuil Martine - 17 ans - Creney
Labit Laurent - 15 ans - Troyes
Lacoste Pierre - 15 ans - St André
Lallemand Dominique - 16 ans - Troyes
Lallemand Serge - 15 ans - Prugny
Leguin Hervé - 18 ans - Troyes
Linard Franck - 15 ans - Troyes
Macé Laurence - 18 ans - Troyes
Mailly Christophe - 17 ans - Piney
Manuel - 16 ans - Villacerf
Marchand Benoît - 15 ans - Ste Savine
Millet Jean-Luc - 15 ans - Piney
Mitenne Hervé - 15 ans - Ste Savine
Morin David - 14 ans - Troyes
Morin - 17 ans - St Julien
Moulmin Ludovic - 15 ans - Rosières
Muys Laurence - 15 ans - Reims (51)
Olivier Reynald - 14 ans - Fouchères
Pailley Olivier - 15 ans
Petit Christelle - 15 ans - Arcis-sur-Aube
Ponsard Alain - 15 ans - Troyes
Prélot Frédérique - 15 ans - Rilly-Ste-Syre
Prunier Hervé - Balnot-la-Grange
Quintin Thierry - 16 ans - Troyes
Rabert Franck - 16 ans - Bar-sur-Seine
Raphanaud Patrice - 17 ans
Recordon Nicolas - 15 ans
Rogard Florence - 16 ans - Troyes
Ruppaner Jean-Claude - 14 ans (52)
Scherrer Alain - 14 ans - Troyes
Scherrer Marie-Ange - 16 ans - Troyes
Seguin Pascal - 15 ans - Troyes
St André Christine - 16 ans - Troyes
Suzammeck Denis - 15 ans - Ste Savine
Thibault Christophe - 16 ans - Yèvre
Thieblemont Christophe - 16 ans - St Parres-les-Vaudes
Thiroine Elisabeth - 15 ans - Montceaux
Totel Frédéric - 16 ans - Troyes
Valentin Eric - 16 ans - St Dizier (52)
Vergnaud Jean-Michel - 17 ans - Verrières
Vuille Christine - 19 ans - Baroville
Vuille Philippe - 16 ans - Baroville
Wentzel Corinne - 16 ans - Troyes

Groupe 2 : Originaires de Champagne
Adultes de moins de 60 ans.

Artus Corinne - 22 ans - Troyes
André Gérard - 43 ans
Aveline Eric - Romilly-sur-Seine
Benard (Mme) - 60 ans - St André
Bergerot Guy - 38 ans - St André
Bervin Michel - 60 ans (52)
Besançon - 29 ans - St Lyé
Bézier - 36 ans - Assenay
Blin Christophe - 51 ans - St Thibault
Bonneau Jocelyne - 25 ans - St Léger-sous-Brienne
Boucherat Françoise - 35 ans - Romilly-sur-Seine
Boulard Damien
Brunner (Mme) - 34 ans - Prugny
Brunner (M.) - 30 ans - Prugny
Carré Guy - 35 ans - Polisot
Cartigny Régine - 42 ans - Chaserey
Cautrupt Jean-Christophe - 36 ans - Vallentigny
Collin - 50 ans - Morvilliers
Charpentier Madeleine - 45 ans - Voué
Collot Roger - 46 ans - Lavau
Colombier Martine - 35 ans - Vallentigny
Cottereau Michel - 60 ans - Troyes
Collery (M.) - 43 ans - Buchères
Collery (Mme) - 42 ans - Buchères
Courtalon (Mme) - 38 ans
Culot Monique - 49 ans - Troyes
Cuny (Mme) - 43 ans - Soulaines
Delaval Jean-Claude - 45 ans - Troyes
Demers Nelly - 45 ans - Balnot-sur-Laigne
Dufour (Mme) - 38 ans - Ste Savine
Durand Gilles - 55 ans
Durupt David - 46 ans - Troyes
Duquesne - 49 ans - Maizières-les-Brienne
Fevre Michel - 40 ans - Longeville
Foucard Didier - 37 ans (52)
Garcia Juan Carlos - 30 ans
Garnerin Eric - 21 ans - Bréviandes
Garnerin Gilbert - 52 ans - Chesley
Garnerin (Mme) - 50 ans - Buchères
Gatto Ginette - 53 ans
Gauthrin Aline - 45 ans
Gérard (Mme) - 38 ans - Rilly-Ste-Syre
Gosc Ginette - 40 ans
Gourtalon - 36 ans (52)
Grossir - 40 ans - St-Julien
Guiborat Christophe - 39 ans - Troyes
Houbin Laurence - 40 ans - Troyes
Houdot Laurent - 24 ans
Jacquinot Michel - 41 ans - Romilly-sur-Seine
Jannot - 41 ans
Labit Josette - 48 ans - Arcis-sur-Aube
Lacoste Pierre - 38 ans - St André
Lacroix (Mme) - 46 ans - Troyes
Lacroix (M.) - 52 ans - Troyes
Lallemand Serge - 45 ans - Vauchassis
L'Herbier (Mme) - 46 ans
L'Herbier (M.) - 52 ans
Mailly Raymond - 46 ans - Villiers Brûlé
Maurois Jean - 49 ans
Mays - 37 ans - Reims (51)
Millet (M.) - 40 ans
Minder Gisèle - 55 ans -Troyes
Mitenne (M.) - 42 ans - Ste Savine
Moulin Ludovic - 45 ans - Troyes
Muys (Mme) - 37 ans - Reims (51)
Pailley Maurice - 40 ans - Ste Maure
Patchecau Gérard - 39 ans - Arcis-sur-Aube
Petit Georges - 30 ans - Géraudot
Philippon (Mme) - 54 ans - Charmont
Pietremont Patrick - 38 ans - Troyes
Ponsard - 43 ans
Prunier Hubert - 50 ans - Balnot-la-Grange
Rogard Florence - 40 ans - Troyes
Roussiau Bernadette - 41 ans - Troyes
Ruppanner Christophe - 40 ans
St André (M.) - 42 ans - Villy-le-Maréchal
St André (Mme) - 36 ans - Charmont
Scherrer Alain - 36 ans - Troyes
Tapprest - 40 ans - Villemereuil
Thieblemont Guy - 50 ans - St Parres-les-Vaudes
Thiroine Michèle - 45 ans - Lagesse
Thiroine Jean - 55 ans - Montceaux
Vergnaud (M.) - 50 ans - Verrières
Vergnaud (Mme) - 46 ans - Verrières
Vuille Marcel - 49 ans - Baroville

Groupe 3 : Originaires de Champagne
Adultes de plus de 60 ans.

Abaisse (M.) - 64 ans - Troyes
Abaisse (Mme) - 61 ans - Troyes
Aveline (Mme) - 76 ans - Troyes
Batteur (Mme) - 61 ans - Troyes
Bergerot (M.) - 76 ans - Landreville
Bergerot (Mme) - 75 ans - Landreville
Bonneville (Mme) - 70 ans - Luyères
Bodouin (M.) - 71 ans
Baudoin (Mme) - 66 ans
Bordet Robert - 68 ans - Fontette
Donon Marie - 85 ans - Cussangy
Dufour (M.) - 83 ans - Ste Savine
Durupt (M.) - 74 ans - Troyes
Fardet (Mme) - 70 ans - Vauchassis
Fleury (Mme) - 75 ans - Charmont-sous-Barbuise
Friamey (Mme) - 65 ans - Rilly-St-Syre
Garnerin (Mme) - 80 ans - Bragelogne
Gauthrin (M.) - 72 ans - Lirey
Grapin (M.) - 71 ans
Guenin (M.) - 64 ans - Vauchassis
Guilloux (M.) - 75 ans - La Loge-aux-Chèvres
Houdard (Mme) - 65 ans - St Julien
Jacques (M.) - 70 ans - Arcis-sur-Aube
Jacques (Mme) - 64 ans - Arcis-sur-Aube
Kempf (Mme) - 82 ans - Villemorien
Klein (Mme) - 60 ans - Pont-Ste-Marie
Klein (M.) - 63 ans - Pont-Ste-Marie
Mauroy (M.) - 83 ans - Pars-les-Chavanges
Mérard (Mme) - 73 ans - Chaserey
Meistersheim (M.) - 86 ans - Luyères
Papillon (Mme) - 69 ans - Etourvy
Picquenet (Mme) - 69 ans - Chennegy
Petit (Mme) - 76 ans - Arcis-sur-Aube
Rousou (Mme) - 63 ans - Bailly
Sebile (Mme) - 75 ans - Luyères
Seguin (M.) - 80 ans - Laubressel
Tambourin (Mme) - 76 ans
Tambourin (M.) - 76 ans
Thieblemont (M.) - 83 ans - Savières
Thieblemont (M.) - 76 ans - (52)
Thieblemont (Mme) - 76 ans - (52)
Thiroine Yvonne - 82 ans - Montceaux
Thomas (Mme) - 88 ans - Troyes
Corel Claude - 70 ans - Vailly

Place St Denis.
Lith. anglaise Leblond (Coll. M. Vuillemin).

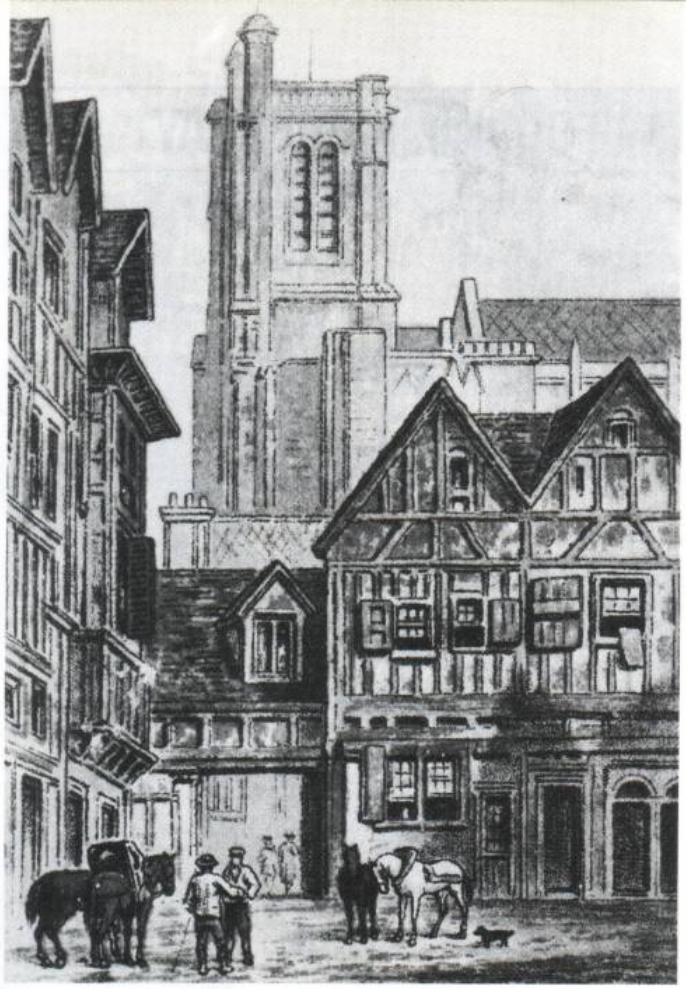

Groupe 4 : originaires d'autres régions

Auclair Claude - 18 ans - Auxerre
Bervin Michèle - 16 ans
Balance Renaud - 17 ans - Sens
Bonavita Franck
Bouderat Laurent - 15 ans
Colery (Mme) - 67 ans - Le Vallois Perret
Darus Yannick - 19 ans - Paris
Demers Marcel - 54 ans - Belfort
Fontaine - 31 ans - Côte d'Or
Gérard Joseph - 16 ans - Ile de la Réunion
Girard Alain - 15 ans - Charentes
Girard Laurent - 18 ans - Charentes
Gilbert Sébastien - 15 ans - Centre
Girard (M.) - 39 ans - Charentes
Girard (Mme) - 41 ans - Charentes
Grosjean Eric - 17 ans - Vosges
Gilbert (Mme) - 45 ans - Nord
Laprouotte (Mme) - 74 ans - Vosges
Guenin Monique - 43 ans - Vosges
Hernandez Raphaël
Leclerc (M.) - 50 ans - Auxerre
Lebbad - 28 ans
Lefèvre Christophe - 14 ans
Martinot Eugène - 41 ans - Auxerre
Lechner Eric - 15 ans - Strasbourg
Marchand Solange - 67 ans - Paris
Marchand Joseph - 50 ans - Paris
Mazy Laurent
Minder Gustave - 59 ans
Minder Reynold - 15 ans
Pequinet Claude - 40 ans - Loir-et-Cher
Pautrat Cécile - 60 ans - Morvan
Pic Gérard - 45 ans - Nord
Poulet James
Poulet Monique
Quintin Claude - 64 ans - Finistère
Roussiau Didier - 16 ans
Royer - 70 ans - Normandie
Savarzeix (Mme) - 38 ans - Sarthe
Savarzeix Christophe - 16 ans - Sarthe
Soumy Dominique - 16 ans - Paris
Soumy (M.) - 37 ans - Paris
Soumy (Mme) - 41 ans - Paris
This (M.) - 70 ans
Totel Daniel - 43 ans - Drôme

Groupe 5 :
Personnes d'origine étrangère

Abdellaoui M'Barka - 17 ans - Maroc
Bordo Mohamed - 16 ans - Maroc
Corvino Rosanna - 16 ans - Italie
Da Cruz Maria - 36 ans - Portugal
Da Cruz Jose - 15 ans - Portugal
Delanava Pridencio - 45 ans - Espagne
Delanava Santiago - 16 ans - Espagne
Dos Santos Elisa - 17 ans - Portugal
Gerin Sabahatin - 16 ans - Turquie
Kaczmareck Franck - 15 ans
Martinez Armelle - 14 ans
Moreira - 15 ans - Portugal
Ouasti Driss - 16 ans - Algérie
Poulet Louisette - 65 ans - Russie
Poulet Jack - 65 ans - Russie
Rachedi - 16 ans
Rahmouni Anissa - 21 ans - Algérie
Rahmouni Hacene - 14 ans - Algérie
Rodrigues Julia - 16 ans - Portugal
Santos Henrique - 15 ans - Portugal
Scherrer (Mme) - 61 ans - Italie
Silvares Joaquim - 15 ans - Portugal

Les Hallours (Halloirs).
Dessin de Mme Corrard de Bréban (Bibl. de Troyes).

UN FOURNIL A FRESNAY

Fresnay est un petit village aubois de 59 habitants situé à 7 km au Sud de Soulaines-Dhuys, légèrement à l'écart de la route menant à Bar-sur-Aube.

Grâce à Mme Nathalie Sage, nous y avons découvert un type de bâtiment particulier. Il s'agit d'un fournil.

Si quelquefois ce fournil fait partie intégrante d'un corps de dépendance, il est, le plus fréquemment, isolé des autres bâtiments. Ces deux formes se retrouvent dans la propriété de M. Abel Thieblemont du fait sans doute que celle-ci a été formée à partir d'anciennes parcelles indépendantes.

Le fournil est construit en pierres dures maçonnées à la terre selon un plan presque carré, avec des murs de 2 à 3 pieds d'épaisseur (60 à 90 cm). Seule la façade comporte des ouvertures placées de façon symétrique. Au centre, une fenêtre est surmontée d'une lucarne de grenier. A droite se trouve la porte d'entrée, tandis que sur la gauche, un œil-de-bœuf, « eune beuillotte », surmonte le conduit d'écoulement de l'évier. Sur le bâtiment considéré il semble que cette dernière ouverture a été remaniée. Il se pourrait qu'il y ait eu, à l'origine, là aussi, une fenêtre car cette partie du mur a été reprise en briques pleines. La toiture en tuiles plates est à quatre pans.

A l'intérieur la pièce unique mesure 6,42 m en façade et 4,92 m de profondeur. Le sol est recouvert d'un carrelage en terre cuite rouge qui pourrait provenir de la briqueterie de Soulaines. Les murs sont plâtrés. Le plafond, situé à une hauteur de 2,82 m est formé d'un plancher cloué sur un solivage de chêne. Trois placards ont été aménagés dans les murs.

Situés dans l'angle gauche, la cheminée et le four à pain occupent presque le quart de la pièce. L'ensemble mesure 2,05 m de large sur 2,25 m de profondeur et 2,82 de hauteur (hauteur totale sous plafond). Un espace de 0,21 m sépare le côté du four du mur latéral de la maison. Etant donné que les joints sont lissés de part et d'autre de cet espace, cela laisse entendre que le bâtiment et le four ont été construits « dans la foulée ». La gueule du four est située au centre de la cheminée et se ferme à l'aide d'une porte en fonte à deux battants. L'intérieur du four est classique, avec sol en pierre et voûte en tuilots sur chant.

A la base du côté droit du four s'ouvrent deux étouffoirs à cendre, des « borgnates » formées d'un couloir transversal dont la longueur est pratiquement égale à la largeur du four moins une épaisseur de pierres (30 cm environ). Chaque ouverture, fermée par une porte en tôle de fer, mesure 0,63 m de large sur 0,55 m de haut. Il est à noter que les portes fermées laissent apparaître un jour, à la base, d'environ 5 cm de hauteur.

De ce même côté, un placard placé à 1,69 m du sol occupe la partie supérieure du four sur une largeur de 1,75 m. Sa profondeur correspond à la largeur du four moins une épaisseur de pierre. Il se ferme par une porte en bois à deux battants. Les poutres du solivage courrent directement dans ce placard. Il semble, compte tenu de la disposition, qu'il s'agisse d'un séchoir. Toutefois les solives ne comportent aucun crochet de suspension.

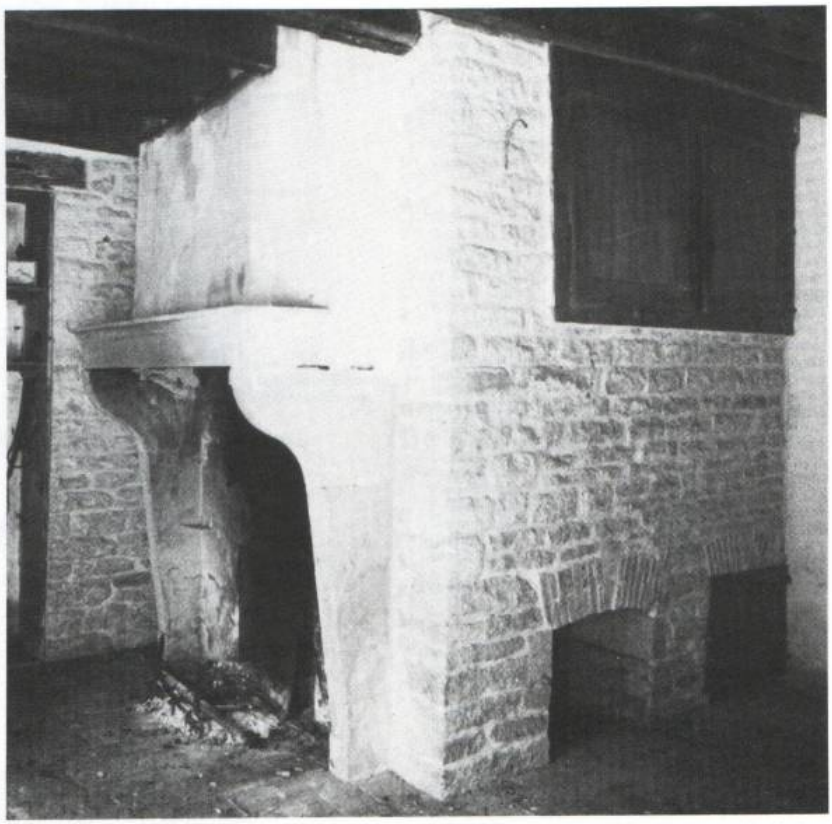

Vue générale du four (Ph. G. Roy).

Ce placard-« séchoir » nous pose une énigme car nous ne savons pas quel était son usage réel. Que pouvait-on y mettre ? On nous a suggéré qu'autrefois les femmes y mettaient à fermenter le lait destiné à la fabrication des fromages. Cela est tout à fait possible mais le volume du logement paraît hors de proportion pour quelques jattes de lait. Alors ? y avait-il d'autres utilisations de cette sorte de « chambre chaude » ? Le dossier est ouvert et nous serons ravis de publier les réponses que nous ne manquerons pas de recevoir...

Le fournil en hiver (Ph. Mme N. Sage).

Façade du fournil (Ph. G. Roy).

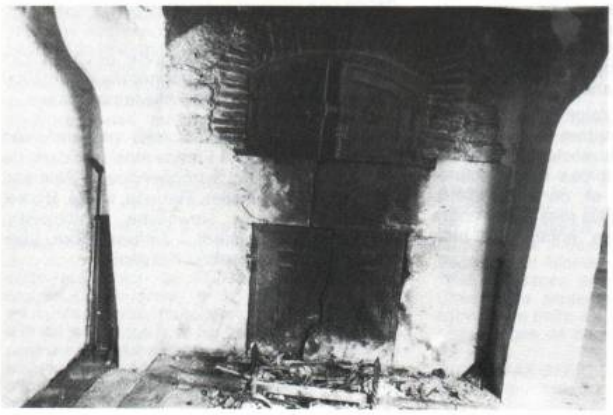

Cheminée et gueule du four

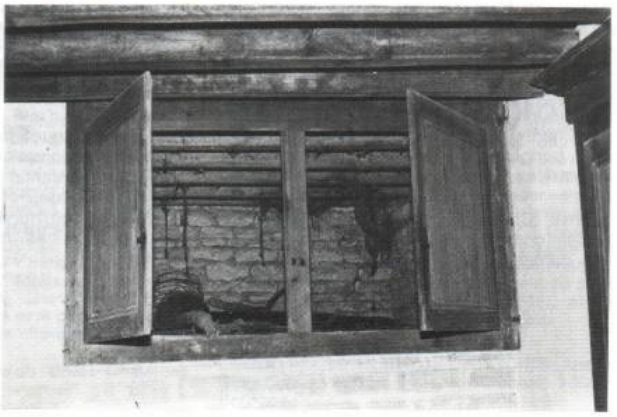

Séchoir

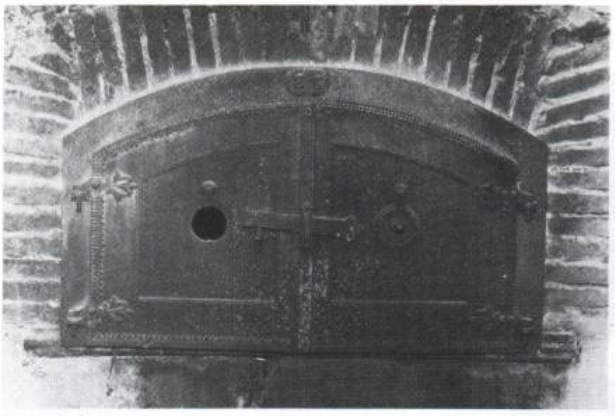

Portes du four

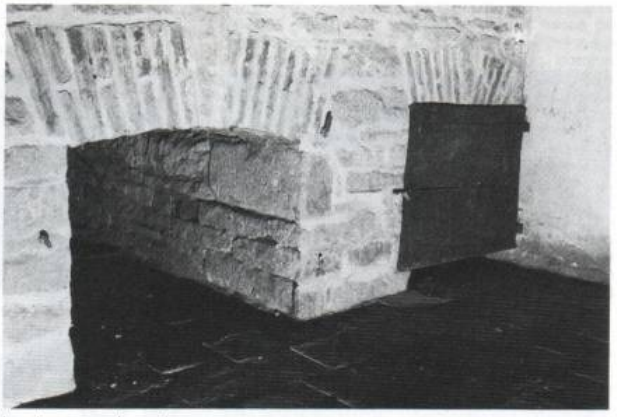

Les borgnates à cendres

Voûte du four.

Une borgnate à cendres.

JEUNE CHAMPAGNE DE TROYES

Jeune Champagne Guy LERAT. 15, rue des Hauts-Clos - 10000 Troyes - Tél. 25.82.08.39

La section folklore champenois de « Jeune Champagne » a été créée en 1950 par une poignée de jeunes dont le plus vieux n'avait pas 21 ans.

Le folklore de la Champagne était alors fort mal connu et bien souvent ignoré malgré les travaux de quelques érudits locaux qui s'étaient penchés sur le problème avant 1939.

Cette équipe de jeunes se mit à « dévaliser les greniers », à fouiller archives et bibliothèques pour réunir le plus grand nombre possible de documents, puis profitant des week-ends et des congés, ils commencèrent le travail d'enquête.

JEUNE CHAMPAGNE est aujourd'hui une société comprenant une quarantaine d'adultes. Les dames portent la robe de cérémonie de couleur sombre mais, rachetée par le châle blanc, le tablier de couleur vive et, surtout le toquat, cette très haute coiffe de dentelles de la région.

Les hommes portent le costume « à la française » avec culotte serrée aux genoux, veste cintrée, chapeau de feutre noir, gilet de satin blanc brodé de couleurs vives pour les jeunes gens ou de velours de couleur, brodé ton sur ton pour les hommes mariés.

Une section d'une vingtaine d'enfants, en costumes de leur âge chantent et dansent les rondes et les comptines du siècle dernier. Mais ce folklore enfantin n'est pas qu'un phénomène passéïste, il vit et continue d'être pratiqué aujourd'hui dans les rues ou les cours d'écoles par ces mêmes enfants et bien d'autres.

Au son des violons, accordéons, clarinettes et tambours, les Champenois dansent les soyottes, les branles, les polkas, les quadrilles et bien d'autres choses encore, comme ces gigues où il faut lever bien haut la jambe, ou la danse des jardiniers, ancienne danse corporative.

JEUNE CHAMPAGNE apporte en plein XXe siècle la joie de vivre des vignerons et la malice des bergers champenois du temps passé.

JEUNE CHAMPAGNE a déjà présenté son folklore dans toute la France ainsi que dans de nombreuses villes européennes : Alkmaar, Middelkerke, Bruxelles, Rebecq, Liège, Berne, Fribourg, Torquay, Newcastle, Whitley-Bay, Sunderland, Darmstadt,... Zielona, Gora, Lubsko,... Komotini, Gratini, Xilagani,...

EVOCATION. Edition de l'Association du Patrimoine de l'Isère. 38460 Crémieu. N° 1 Janvier-Mars 1985

« Patrimoine de l'Isère », comme « Folklore de Champagne » a fait « peau neuve » en 1984. *Au seuil de l'An II* évoque cette mutation qui paraît avoir été bénéfique pour la revue « Evocation ». Nous ne pouvons qu'en féliciter les dirigeants et l'équipe de réalisation. Au sommaire de ce numéro Alain de Montjoye se penche sur les origines des *églises romanes de Vizilles et N.D. de Mesage* tandis que Louis Vadot nous emmène à la découverte des multiples *chapelles et oratoires dans le massif de la Chartreuse.*

S.E.F.C.O. N° 127 Mars-Avril 1985 - Les Granges 17400 Saint Jean d'Angely

Attention, la SEFCO a changé d'adresse. Elle a quitté St Savinien pour rejoindre St Jean d'Angely. Avis donc à ceux qui souhaiteraient se procurer cette revue. Jean Clouet poursuit son étude sur *l'aqueduc gallo-romain de Saintes* et nous donne les *motifs d'une bonne conduite !...* Pierre Boulanger a établi le recensement par cantons des *moulins à céréales de l'arrondissement de Confolens.* Pour les amateurs de médecine populaire Jacqueline Gay offre les *autres remèdes et conjurations de deux notables campagnards au XVIIIe siècle* tandis que Mme Renée Fournier nous invite à *l'aménagement d'une cuisine de ferme en Loudunais.*

LE SUBIET, supplément en dialecte, offre des contes, des histoires, et des chansons en parlers locaux. Ces parlers sont proches du champenois mais on aimerait bien avoir — même en tous petits caractère — une traduction française. Cela permettrait parfois de lever le doute sur le sens d'une locution...

STORIA E MEDICINA POPOLARE N° 1 - 1985 Via Ferrucio 26 - 00185 Roma-Italie

Notre confrère romain cite « Folklore de Champagne » dans ses comptes-rendus bibliographiques. Nous l'en remercions vivement.
Nos lecteurs médecins — et bilingues — pourront trouver dans ce numéro V. Simonelli, G. Lüzenkirchen, *interview de Thomas Hauschild. T. Hauschild Santi e guaritori in Lucania* - D. Chiappini, *I « projetti » di Santo Spirito in Sassia e il baliatico nell' Ottocento* - P. Ritarossi, *L'eziologia nella medicina tradizionale.*

LE LIAN N° 29 Juin 85 - Bretagne Gallese - Gilles Morin, Morihan, Chanteloup 35150 Janzé

Cette revue en gallo nous permet de connaître des chants et des poèmes en dialecte et donne le programme des *Assemblées galleses en Broceliande* du 13 au 21 juillet 85. A noter que l'adresse de Bretagne Gallese est également modifiée.

LINGUISTIQUE PICARDE N° 2 Juin 1985 - Musée de Picardie Amiens Revue trimestrielle de la Société de Linguistique Picarde

Cette revue présente plusieurs études intéressantes qui peuvent, entre autres, nous permettre des comparaisons avec des faits champenois fort semblables. Jean-Michel Sannier dans *Les métiers de la forêt d'Eu* décrit à l'aide de croquis la *construction du carcahoux,* loge des bûcherons. Marcel Cury cite toute une série de proverbes et dictons de la Thiérache tandis que William Eloy fait une étude approfondie au toponyme *Plessis* en Picardie et cite également divers dictons picards. Sous le titre *Textes oubliés, textes retrouvés* G. Clochette, Marie-Claude et G. d'Rousseville nous entraînent au milieu des contes, des histoires drôles, des poèmes écrits en langue picarde. Une revue qui devrait intéresser tous les linguistes.

IDÉES POUR TOUS N° 487 Juillet 1985 - Les 4 chemins - Boisset et Gaujac 5014 Anduze

Revue hebdomadaire d'actualité idéiste ronéotée cite régulièrement FOLKLORE DE CHAMPAGNE parmi les publications à caractère artistique, littéraire et de loisirs.

TERRES ARDENNAISES N° 11 Juin 1985. Revue trimestrielle de la F.O.L. des Ardennes. Quai Mialaret BP 71 - 08002 Charleville-Mézières Cedex

Encore une très belle série d'études : *Le Bouillonnais, La révocation de l'Edit de Nantes à Sedan, Un* « chouette zigue » *nommé Baicry, L'homme caché sous le Van, Le pillage des œuvres d'art par les Allemands en 14-18, L'école sous la Révolution, Le bestiaire gambier* (avec 5 pages de magnifiques photos), *toponymie de Gespinsart, de la mer Baltique aux Ardennes avril-juin 45, Naissances illégitimes et filles-mères à Charleville de 1677 à 1786, Paysages agraires, forêts et savarts en Champagne septentrionale, Une ferme... et des chevaux de traits, L'homme et le cheval* (encore 5 belles pages de photos de chevaux).

BIBLIOMAX OFFICE 7, rue de l'Enfer - Chalaines 55140 Vaucouleurs

Dans sa sélection exceptionnelle n° 206, ce libraire muséographe meusien vante le n° 91 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE. Nous en sommes flattés car il apparaît que Bibliomax croque et critique sans crainte ce qui ne lui plait point. Rappelons que ce libraire vend, par correspondance, d'anciens livres à caractères régionalistes, documentaires, littéraires et scolaires.

BULLETIN DU COMITÉ DU FOLKLORE CHAMPENOIS N° 143 - 144-13 rue de l'Arquebuse - 51000 Châlons-sur-Marne

N° 143 *Table des parutions* des matières, lieux et auteurs de 1974 à 1984. N° 144 *Coutumes disparues, coutumes persistantes;* enquête réalisée par les élèves de l'E.N. de Châlons-sur-Marne sous la direction de Mlle Mamery. *Une coutume disparue récemment à Bourgogne (Marne) Les Mais* par Ch. Poulain. *A propos de l'habitat à Châlons au XVIIIe* par F. Lefèvre.

ETHNOLOGIA. 1984 S.E.L.M. 7, rue du Portail Imbert - 87000 LIMOGES

La revue d'ethnologie et des sciences sociales des pays du Massif Central publiée par la Société d'ethnographie du Limousin et de la Marche en collaboration avec le C.N.R.S. regroupe les N° 29 à 32 inclus, soient 264 pages. C'est dire qu'il y a de quoi lire. On y trouve quatre études importantes : *Coiffes de la partie Est de la Creuse et le seigle jadis* par A. Piboule, *Lagat village papetier* par J.-L. Boithias et *Chanteurs traditionnels du Haut Rouergue* par J. Coget ainsi que deux enquêtes : *Six chansons limousines* recueillies par G. Guyot, *Un « mai » à la Porcherie en 1983* de J.-P. Doudet.

L'AGE DU FER EN FRANCE SEPTENTRIONALE Mémoires de la Société archéologique champenoise 2

Extrait de ces mémoires *Les structures quadrangulaires de la nécropole de « La Perrière à St Benoît-sur-Seine (Aube).* Ce sont ces structures, aujourd'hui devenues invisibles du sol qui sont fréquemment à l'origine des toponymes de lieux dits « Les carrés ». Jean Bienaimé qui a dirigé ces chantiers de fouilles a également publié dans les « Annales *Littéraires de l'Université de Besançon — un article sur les sépultures de la Tène I et II* de cette même nécropole. Il est intéressant de retenir que la liaison entre « folklore » et « archéologie » est ici évidente car les nombreux squelettes de Gaulois découverts par les cultivateurs des villages voisins étaient attribués aux habitants d'un village légendaire détruit par un incendie. Or, le lieu supposé de ce village coïncidait, semble-t-il, avec l'endroit où furent découverts des « fonds de cabanes » gauloises...

MÉMOIRES TOME CXI 1982 - 1983 - Société Académique de l'Aube - 21, rue Chrestien de Troyes - 10000 Troyes

Un volume de 250 pages avec au sommaire : *Autour du milliard des Emigrés, La défense de leur patrimoine dans l'Aube - Le souvenir de Gaston Bachelard (1884-1962) - L'école normale de Troyes de 1890 à 1929 - Délits d'opinion dans l'Aube (sous la Restauration) - Le progrès technique à Troyes, centre de la Bonneterie, au XIXe - La médecine dans l'Aube au XIXe - le chanoine Coffinet - Un précurseur Charles Baltet (1830-1908) - Notes sur A. Gendret, G. Proffit et M.N. Desguerrois confesseur de Marguerite Bourgeois - La place des Aubois dans la découverte du Canada - Projet de maître-autel pour l'Eglise St Nicolas de Troyes (1533-1535)...* et de nombreux autres articles d'histoire locale.

LE COQ PERSONNAGE DE L'HISTOIRE - André Girard chez l'auteur, 1 bis, rue Ducrot - 18000 Bourges

Monseigneur André Girard a commis là une étude remarquable sur le personnage du coq. Nous n'avions pas le plaisir de la connaître lors de la parution du n° 90 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE et c'est grâce à M. Lecotté que nous avons pu prendre connaissance de ce travail. Monseigneur A. Girard étudie tour à tour le coq comme personnage sacré chez les Juifs, les Musulmans et les Peuples anciens; comme personnage folklorique au travers des superstitions, fantasmagories, us et coutumes, proverbes et dictons, contes et légendes; comme personnage français dans la vie française; comme personnage chrétien en compagnie de St Pierre, dans l'art chrétien, au sommet des clochers, au ras de la vie. Un livre qu'il faut lire absolument car nous ne sommes pas toujours entièrement d'accord avec les hypothèses émises par A. Girard. Ce qui est sans doute réciproque et c'est heureux car de la confrontation des hypothèses pourra, peut-être, un jour, naître la vérité.

PAUL VERLAINE EN ARDENNES - Ed. Les classiques ardenais - S.E.A. La Manufacture

Ouvrage publié avec les soutien du Conseil général des Ardennes, de l'ORCCA et du Centre National des Lettres à l'occasion du **Festival du Livre 1985** de LAUNOIS SUR VENCE. Croquis, lettres, poèmes sont accompagnés par les études et notes de Pierre Petitfils, Eva Thomé, Paul Humblet et Yanny Hureaux. L'illustration sur les Ardennes est extraite des collections François Guérin.

JASÉES

REVUE DES LECTEURS ET AMIS

Le compte n'est pas bon !

Petit incident technique lors du brochage de la revue n° 92 ! Il est apparu que quelques exemplaires de « Bonneteries de Romilly » avaient un défaut de pagination et certains de nos lecteurs se sont retrouvés avec les pages 15/16 et 21/22 en double. Ce ne serait pas grave si la machine s'était contentée de doubler une prise mais elle a aussi éliminé les pages 13/14 et 23/24 ! Nous avons immédiatement remplacé ces numéros défectueux mais d'autres ont peut-être été routés. Si tel est le cas, n'hésitez pas à nous le signaler, nous vous adresserons par retour un exemplaire complet, avec nos excuses.

Aux P.T.T. on assure !

Et c'est vrai. Notre revue, déposée dans les nouveaux locaux du Tri postal de Troyes à 9 heures du matin est entre les mains de nos amis abonnés de la Région à la première distribution du lendemain matin. On répète souvent que le courrier « marche mal ». On ne dit jamais quand « il tourne rond ». Alors pour une fois, essayons d'être objectifs avec la diligence postale ! Merci facteur !

Une pince à dégoudronner

MM. Jean Margery et André Clément nous ont dévoilé le mystère de cette étrange pince représentée page 35 du n° 92.

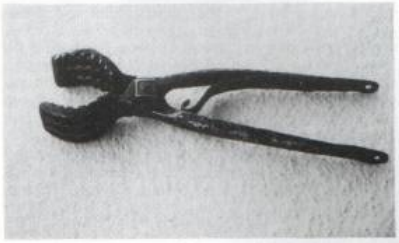

Lorsque, aujourd'hui, vous vous offrez une bonne bouteille, vous pouvez remarquer que son col est couvert d'un capuchon d'étain ou de plastique qui protège le bouchon et porte, à son sommet, la capsule-congé certifiant que votre bon vin a, lui aussi, payé ses impôts. Plus anciennement le col des bouteilles était trempé dans un bain de cire fondue de teinte bleue ou rouge pour les vins rouges et de couleur verte ou jaune pour les vins blancs. Mais autrefois les marchands de vins utilisaient également pour cette opération une sorte de goudron qui, en séchant, devenait dur comme... du macadam. Ce bitume adhérait si parfaitement à la bouteille qu'on ne pouvait le briser qu'à l'aide de cette pince. Pour cela, on serrait le goulot bitumé entre les mâchoires de l'outil et l'on opérait un mouvement tournant de la pince et de la bouteille. Sous la pression, le goudron craquait et il ne restait plus qu'à sortir le tire-bouchon et les verres.

Lorsque le progrès — ou la mode — firent adopter la cire à cacheter, cette pince continua son service. Mme Poissenot nous signale que le grand-père de M. Robert Dumont l'utilisait à Champignol. M. Pierre Lacot de Ramerupt se souvient que pendant la guerre de 14-18 son père refondait ensuite la cire brisée par la pince à l'aide d'une lampe à alcool. La cire chaude obtenue permettait de cacheter d'autres bouteilles de façon plus économique.

Disque album stéréo

En début d'année nous avons fait savoir que nous avions entrepris la réalisation d'un disque album 33 tours 30 cm stéréo. Rassurez-vous ce n'est pas l'Arlésienne ! La bande son est définitivement prête et l'impression va démarrer sous peu. Nous pouvons vous dévoiler le « menu » de cet album des *contredanses champenoises du XVIIIe siècle.*

Face A : 1 — La Nouvelle Mantoue (2'46")
2 — La Maubrun (2'48")
3 — La Volage (4'25")
4 — La Nouvelle (5'01")
5 — La Mazda (2'17")
6 — La Sophie (5'39")

Face B : 1 — Le Nouvel Eté (4'55")
2 — Les plaisirs du Licée (sic) (2'43")
3 — La Nouvelle Poule (3'52")
4 — La Belle au Bal (3'53")
5 — L'Abbé de l'Epée (3'17")
6 — La Féodor (3'30")

Quelques amis nous ont déjà signalé leur intérêt pour cette réalisation. Si vous êtes également intéressés, écrivez-nous, sans engagement, nous vous informerons en priorité du lancement de la souscription et, bien sûr, du prix de vente que nous souhaitons aussi « léger » que possible...

Savoir faire, faire savoir

FOLKLORE DE CHAMPAGNE est de plus en plus présent dans les Foires et Expositions, car nous voulons que le public régional connaisse encore mieux notre revue.

A **LAUNOIS SUR VENCE**, FOLKLORE DE CHAMPAGNE a participé au Festival régional du Livre de Champagne Ardenne, à l'incitation de M. Ludwiczak.

A **ROCROI**, FOLKLORE DE CHAMPAGNE était, au milieu des amateurs d'armes anciennes, dans la Casemate du Roi. Il y faisait froid et humide mais l'amitié ardennaise nous a tenu chaud.

A **MARIGNY LE CHATEL**, FOLKLORE DE CHAMPAGNE était à la fête de l'amitié organisée par notre ami Pierre Desmoulières.

A chacune de ces manifestations nous avons eu plaisir à rencontrer des amis abonnés qui nous ont fait part de leurs remarques, de leurs critiques, et qui souvent nous ont offert des sujets d'études susceptibles de paraître dans les temps à venir. Nous avons aussi rencontré ceux qui ne nous connaissaient pas encore et qui, tous furent agréablement surpris par la qualité de la revue. Cela nous a permis d'agrandir le cercle des amis. Ce qui méritait bien le déplacement...

Adhésion imprévue

Quelques abonnés ayant omis de renouveler leur engagement, nous avons placé un auto-collant sur la revue à eux destinée pour leur rappeler leur oubli. En principe nous avions utilisé un adhésif temporaire. Ce qui, en clair, signifie que le papillon devait s'enlever tout seul... Mais, peut-être par suite de la chaleur, le papillon est devenu récalcitrant et ne veut plus quitter la revue ! Si vous vous trouvez avec cette adhésion imprévue, le « truc » consiste à arracher le maximum de papier de l'auto-collant et de le frotter avec un coton imbibé d'éther.

A vot' bon cœur M'sieur Dame !

Votre revue, votre belle revue osons-nous dire, est tirée en moyenne à 3000 exemplaires. Le chiffre exact pour chaque parution est mentionné en bas de première page (N° 91 = 3000, N° 93 = 4000, N° 95 = 2000, etc.). Cela représente environ 18000 revues annuelles. C'est en jargon commercial notre seuil de rentabilité. Mais ceci ne signifie pas que nous ayons 3000 abonnés à ce jour ! La différence est vendue « au numéro ». Pourtant nous aimerions bien atteindre ce chiffre de trois mille abonnés. Vous pouvez nous y aider en invitant un ami, un voisin, un collègue, à venir rejoindre nos rangs. Faites-lui remplir un bulletin d'abonnement, indiquez « de la part de M... » et nous vous en serons gré. D'avance merci pour votre aimable collaboration.

Timbré, avec ça...

Nous affranchissons nos courriers avec des timbres de collections dits à valeur philatélique. Cela ne coûte pas plus cher (c'est pas moins cher non plus d'ailleurs !) mais c'est plus joli et en plus, nous faisons plaisir à tous les amis collectionneurs. Certains même nous ont fait savoir qu'en quelques cas ils gardaient l'enveloppe entière. Qui sait si un jour une enveloppe SAFAC ne fera pas la convoitise d'un milliardaire collectionneur. Et alors ? On peut toujours rêver ! De toute façon nous risquons fort de ne plus être là pour le savoir...

Ça servait à quoi ?

Encore un outil pour le moins surprenant qui tient du « plantoir » et du « pied-de-biche ». Il mesure environ 60 cm. Il y a certainement un ou plusieurs de nos amis qui savent son usage et son nom. Pour nous ceux-ci restent un mystère. Merci donc d'éclairer notre lanterne...

LA REVUE DES ARTS
ET TRADITIONS POPULAIRES
DE LA REGION
CHAMPAGNE-ARDENNE
EDITEE PAR
LA SOCIETE
DES AMATEURS
DE FOLKLORE
ET ARTS CHAMPENOIS

safac

Folklore de Champagne

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION
Ancienne série au format 16 × 24 cm

NOM _____ Prénom _____

ADRESSE _____

Veuillez trouver ci-joint la somme de _____ que je règle à l'ordre de la **SAFAC**
par ☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP

Joignez-y votre règlement

- ☐ 2 Revue du Folklore de l'Aube — 2 F
- ☐ 29 Val Perdu (Aube) — 3 F
- ☐ 31 Costumes de Saint-Dizier Wassy — 3 F
- ☐ 43 Saint-Hubert et la rage — 4 F
- ☐ 44 Au feu, les pompiers — 4 F
- ☐ 45 Centenaires aubois — 4 F
- ☒ 46 La Vigne en foule — 6 F
- ☐ 55 Taques et styles (II) — 6 F
- ☐ 57 Vieux bal à Celles (danses) — 6 F
- ☐ 58 Les empiriques (médecine) — 6 F
- ☒ 59 Les roulées de Pâques — 6 F
- ☐ 60 Le tonnelier — 6 F
- ☐ 61 Le carillonneur — 6 F
- ☐ 64 Les archers de Bar-sur-Aube — 6 F
- ☐ 65 La foudre dans l'Aube — 7 F
- ☐ 66 Le feu du ciel — 7 F

(Port en sus 2 F par exemplaire jusqu'au n° 66 inclus)

- ☐ 67 Révolte vignerons barséquanais 1911 — 10 F
- ☐ 68 La faux — 10 F
- ☐ 69 Une ferme à Channes (Aube) — 10 F
- ☐ 70 Maisons de Saint-André (Aube) — 10 F
- ☐ 71 Deux instituteurs en 1900 (Marne) — 12 F
- ☐ 72 Le maréchal-forgeron — 12 F
- ☐ 73 Le cochon — 12 F
- ☐ 74 Le charron et la roue — 12 F
- ☐ 76 Montmort en 1900 (Marne) — 20 F
- ☐ 77 Saint-Vincent en Champagne — 20 F
- ☐ 78 Révolte marnaise 1911 (II) — 15 F
- ☐ 79 Brelleurs et mariniers (Marne - Aube) — 15 F
- ☐ 80 Parler de Rumilly (Aube) — 15 F
- ☐ 81 Répertoire et Index — 12 F
- ☐ 82 Fêtes en Champagne — 15 F
- ☐ 83 Labours à Channes (Aube) — 12 F
- ☐ 84 La craie à Chepy (Marne) — 12 F
- ☐ 85 Femmes en chemise — 20 F
- ☐ 86 Habitat rural en Champagne méridionale — 22 F
- ☐ 88 Nos charrues (Aube) — 15 F
- ☐ 89 Lavoirs — 15 F

(Franco de port à partir du n° 67)

Cochez les numéros désirés

Détachez ce bulletin

NOUVELLE SÉRIE
Format 210 × 297

- ☐ 90 Le coq de clocher — 20 F
- ☐ 91 La Musette, hautbois pastoral — 20 F
- ☐ 92 Bonneteries de Romilly en cartes postales — 20 F
- ☐ 93 Le blé, source d'énergie — 20 F
- ☐ 94 Le langage troyen du XVIII• — 20 F

(Franco de port et d'emballage)

A PARAITRE

☐ LA VANNERIE A BUSSIERE LES BELMONT

Une étude très complète réalisée par Gilles Fourtier, un de nos fidèles abonnés, sur la vie et le travail des vanniers de ce coin de la Haute-Marne...

☐ NOCES ET BANQUETS DE 1850 A 1950

La vie des traiteurs-aubergistes de 1850 à 1950. Un siècle de noces villageoises auboises et marnaises vu du côté des fourneaux, avec les recettes les plus caractéristiques et les menus « pantagruelliques » du moment. Un travail de recherches réalisé par Annie Lefrançois du groupe de recherche des « Jasées » de Châlons-sur-Marne, dans les archives de l'auberge St Eloi de Mailly-le-Camp...

☐ CARNAVAL A WASSY

Né de la « Nuit des Temps », Carnaval n'a cessé d'être battu par les guerres, combattu par l'Eglise, brimé par les gouvernants. Pourtant, tel le Phénix, il n'a cessé de renaître et, chaque année huit à dix mille personnes vont à Wassy, en Haute-Marne, pour voir brûler et noyer le « Bonhomme Mardi-Gras », condamné à mort par les « Fluteaux ».

94/85

BULLETIN D'ABONNEMENT

abonnez-vous à la plus belle revue régionale d'arts et traditions populaires !

safac Folklore de Champagne

Veuillez enregistrer mon abonnement pour **6** numéros de la revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE à partir de la prochaine parution

France et Communauté européenne ☐ **Normal 93 F** ☐ **Soutien 120 F** ☐ **Bienfaiteur 250 F** ☐ Etranger **135 F**

☐ ci-joint mon règlement à l'ordre de **safac** par ☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP

NOM _____ PRÉNOM _____ Profession (Facultatif) _____

ADRESSE _____

_____ VILLE _____

CODE POSTAL _____ BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Date et signature _____ 198

DÉTACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE RÈGLEMENT

POSTEZ AUJOURD'HUI MÊME

safac LES GRANDES CHAPELLES
10170 MÉRY SUR SEINE

A. IGLESIAS DIESTRE

Librairie Saint Loup

GRAVURES - ESTAMPES

FONDS RÉGIONAL

Catalogue disponible

53, rue Simart 10000 TROYES Tél. 25.80.56.37

SHOP-PHOTO

20, rue Claude-Huez
10000 TROYES

Tél. 25.73.14.10
Telex 840 764 F

EN FOUINANT DANS LES RÉSERVES

IL NOUS RESTE QUELQUES DISQUES DANSE ! MA CHAMPAGNE

SUPER 45 TOURS MONO
AVEC LIVRET EXPLICATIF

SAFAC 4

CHIBERLI DE LANGRES
GIGUE DE BAR SUR AUBE
PIOCHE DES RICEYS
RONDANSE DE
VENDEUVRE SUR BARSE

AVEC L'ENSEMBLE
TRADITIONNEL
DE BAR SUR SEINE

DANSE MA CHAMPAGNE SAFAC 4

20F00

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

IMPRIMERIE NÉMONT

à votre service...

tout imprimé typo/offset

12 rue général de gaulle 10200 bar sur aube

téléphone (25) 27 06 27

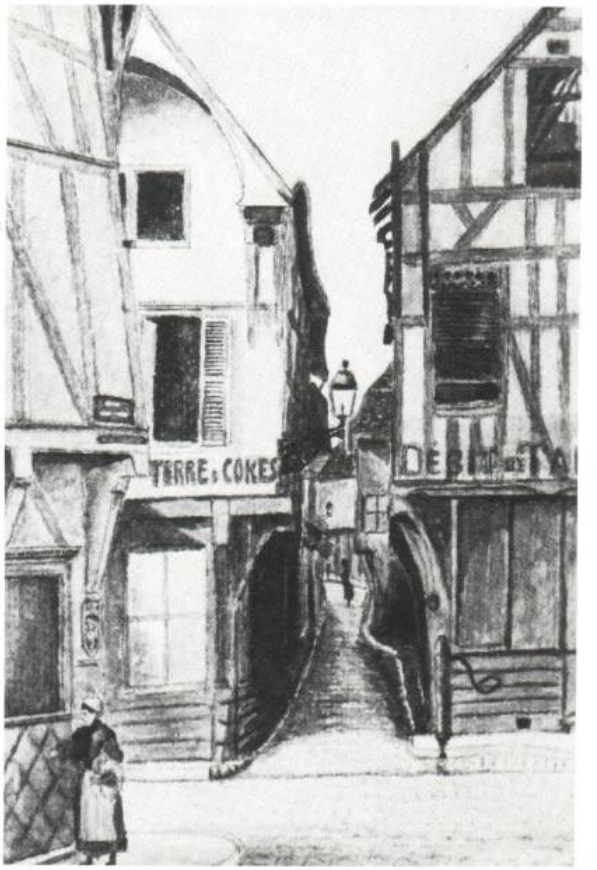

Entrée de la rue Surgale (Coll. M. Vuillemin).

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES tu pétilles dans nos têtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...

FAITES SAUTER LE BOUCHON

CHAMPAGNE

Defontsoyes

FONTETTE
10360 ESSOYES
TÉL. 25.38.60.63

Troyes, Lith. de F. Collet & Cie.

Dites-donc, Meussieu! en vous d'mandant pardon excuse, est-c'qu'on n'passe p'us en voiture là-bas, au bout de d'la rue qu'all'est murée??..

Imprimé en France - Imp. Némont SA - 10200 Bar-sur-Aube - Dépôt légal 3e trimestre 1985 - Directeur de la publication Gilbert Roy - Commission paritaire n° 53035